

FRANCE

DÉCEMBRE 1957 - N° 7 - 150 F

FORUM



Ce que veulent les
Africains

COURRIER DES LECTEURS

J. Soustelle et le « credo » du soldat

Bravo encore pour ce dernier numéro. J'ai été particulièrement intéressé par le Forum.

D'autre part, je souscris entièrement à votre analyse du livre de Soustelle ; j'ai rapidement abandonné la lecture de ce texte polémique où l'on ne trouve qu'une critique acerbe et passionnée qui n'apporte véritablement rien de positif pour une solution du problème algérien, problème majeur qui semble éclipsé malheureusement par les difficultés économiques et financières, alors qu'il se trouve à la base de ces difficultés.

Je vous signale que l'ouvrage de Soustelle a cependant été fourni gratuitement à toutes les unités de la 2^e Région Militaire par les services psychologiques de l'armée, avec comme observation : idées à diffuser largement, favorables à l'armée. Où veut-on, conduire cette armée ?

B. F..., Arras.

Nous ne savons pas choisir nos ennemis

En plusieurs moments essentiels, lors de la dernière crise l'extrême droite s'est trouvée en fait — au moins indirectement, par la pression qu'elle exerce sur la droite — l'arbitre de la situation.

N'y a-t-il pas beaucoup de la faute de la gauche, plus particulièrement de ce centre gauche qui n'arrive jamais à s'exprimer parfaitement ? Qu'il y ait des divisions dans le groupe qui va de la Nouvelle Gauche au R. G. R. en passant par les socialistes, les radicaux, le M. R. P. et l'U. D. S. R., c'est normal. Mais que ces divisions arrivent à faire le jeu de la droite, c'est absurde.

Lorsque je vois tel hebdomadaire chrétien de gauche tirer à boulets rouges sur un parti du centre gauche et d'inspiration chrétienne, je me dis qu'il y a une dangereuse déformation de la vérité.

Lorsque toute une partie de l'opinion centriste a traité de communiste un journal comme *Le Monde* on ne pouvait que regretter un tel manque du sens de la mesure.

Nous ne savons pas choisir nos ennemis : le frère qui va un peu plus à gauche que nous se fait tout de suite ranger parmi les admirateurs de Moscou ; l'ami de la veille qui se

compromet avec le centre droit passe vite pour un fasciste.

L'argument que, secrètement, nous chérissons tous est celui-ci : un vrai communiste vaut mieux qu'un neutraliste, un vrai réactionnaire vaut mieux qu'un homme de gauche qui se compromet avec la droite. C'est brillant, c'est satisfaisant pour l'esprit, mais c'est idiot.

Il serait temps de s'apercevoir qu'à ce petit jeu-là l'extrême droite est seule à gagner, jusqu'au jour où ce seront les communistes. L. B..., Nîmes.

Les interlocuteurs « utiles »

J'ai lu avec intérêt votre Forum consacré à l'Algérie. Mais vos conclusions manquent de précision. Vous paraissez penser, en fin de compte, que la question algérienne est essentiellement une « affaire de cœur », comme, paraît-il, l'aurait dit à peu près le général de Gaulle.

Même si cette affirmation est exacte — et, à mon avis, elle passe trop facilement sous silence l'action délibérée et méthodique de l'appareil révolutionnaire au travail en Algérie depuis de longues années, — il n'empêche que la solution politique que vous appelez de vos vœux supposera, d'une part, des interlocuteurs « utiles » et, d'autre part, l'établissement de nouveaux rapports juridiques entre la métropole et les diverses communautés d'Algérie. Or, selon que seront choisis tels ou tels interlocuteurs, selon que sera proposé tel ou tel système juridique, les objectifs essentiels en vue desquels la France accepte depuis trois ans de lourds sacrifices en Algérie seront atteints ou irrévocablement manqués. Cette dure réalité ne ressort pas assez de votre discussion, sauf dans certaines interventions de M. Massenet, que j'approuve entièrement. A. M..., Lyon.

« Que voulez-vous qu'ils respectent dans ce pays où l'argent est tout ? »

J'ai découvert, par hasard, cet été, un curieux témoignage sur l'Algérie en 1840. Il émane d'un prêtre du diocèse de Tours, l'abbé Suchet, qui, en 1839, obtint l'autorisation de partir en Algérie pour évangéliser ce pays fermé depuis si longtemps à toute influence chrétienne.

Arrivé sur cette terre inconnue, il pense souvent à la Touraine, aux confrères qu'il y a laissés, à ses chers paroissiens de Saint-Saturnin. Il leur écrit, leur décrit le pays, ses habitants, leurs mœurs ; leur dit sa surprise de l'accueil qui lui est fait par les musulmans.

En lisant cette correspondance, écrite au hasard des circonstances, on mesure mieux certaines des erreurs que nous avons commises dans les premières années de l'occupation et depuis. Qu'on ne s'imagine pas un abbé Suchet progressiste, style 1957. Ce prêtre est très respectueux des autorités établies : du roi citoyen, du gouverneur général Bugcaud. Il n'aime pas la guerre, mais s'entend généralement très bien avec les soldats. Seulement il a son franc-parler. On en jugera tout de suite :

« A Constantine, on manque de tout, comme au fond des déserts de l'Amérique. Le nombre des colons n'augmente pas, cela n'est pas même possible dans l'état où en sont les choses, et nous sommes forcés de convenir que ce n'est pas un mal ; car, jusqu'à présent, les colons qui sont venus s'établir sur quelque point de l'Afrique que ce soit gâtent et paralysent tout le bien qu'on pourrait faire aux indigènes. »

Notre auteur était arrivé sans la moindre notion des rapports qui pouvaient exister entre Christianisme et Islamisme. Il est stupéfait de l'accueil qui lui font les musulmans, surtout les femmes, quand il prononce les noms de Jésus et Marie.

« Nous nous préparons à célébrer la Fête-Dieu, dimanche prochain. Les Arabes et les Juifs, qui étaient aujourd'hui, comme de coutume, en grand nombre à la messe, ont été dans le ravissement, quand je leur ai annoncé cette sainte solennité. »

Avec quelle mélancolie on songe à ce qui aurait pu être si, après avoir délivré l'Algérie de la domination détestable des pirates barbaresques, nous avions su utiliser les ponts qui existaient entre la charité chrétienne et celle de l'Islam. Malgré nous, en relisant ce livre, nous nous remettons cette parole entendue à Constantine en 1840, dans cette ville dont l'abbé Suchet fut le premier curé : *« Croyez-moi, quels que soient les défauts des musulmans, et ils en ont, il n'y a pour eux que la vie spirituelle qui compte : que voulez-vous qu'ils respectent dans ce pays où l'argent est tout ? »*

D. B..., Paris.

FRANCE FORUM

COMITÉ DE DIRECTION :
Étienne Borne, Joseph Fontanet, Jean Lecanuet.

24 bis, boulevard Saint-Germain Paris (5^e)
C. C. P. Paris 14-788-84 Tél. ODÉon 70-83

Prix de vente au numéro 150 F
Abonnement : 8 numéros par an ... 1 000 F

SOMMAIRE

N° 7 — Décembre 1957

ÉDITORIAL	La voie vers la rénovation de l'Alliance atlantique passe par l'Eurafrique.	3
AU FORUM	Ce que veulent les Africains, un dialogue entre P.-H. Teitgen et Léopold Senghor..... <i>La réforme du titre VIII de la Constitution, concernant les rapports entre la France métropolitaine et les pays d'outre-mer, doit s'accomplir selon les principes d'un fédéralisme « rénové », conforme aux réalités concrètes et à ce que les Africains ont dans le cœur, plutôt qu'à ce qui est écrit dans les livres de droit.</i>	6
QUESTIONS D'AUJOURD'HUI	● « Mobilisation des cerveaux » et avance soviétique, par Albert Ducrocq. ● Lignes d'action pour le redressement de notre économie, par Pierre Maestrecci	10 13
ÉTUDE	Le coût des opérations militaires en Algérie, par ***	23
CRITIQUE	Françoise Sagan, témoin de notre temps ? par Henri Bourbon.....	25
LES PROPOS DE NOTRE TEMPS	La vérité est-elle au centre ? par Étienne Borne.....	34
NOS RUBRIQUES	Couloirs et Coulisses, Les Travaux et les Jours.	
NOS CHRONIQUES	Théâtre, Cinéma, Arts, Disques.	
NOTES DE LECTURE	Revue des Livres, Revue des Revues.	

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je soussigné (Nom et Prénoms) :

Adresse :

Profession :

déclare souscrire un abonnement d'un an à la revue « France-Forum ». Je vous adresse le montant en chèque bancaire - mandat-poste - mandat-carte - versement C. C. P. PARIS 14-788-84

A le

Signature :

TARIF D'ABONNEMENTS	Ordinaire	Soutien	Le numéro
France Métropolitaine	1 000	2 000	150
Autres pays	1 100	2 000	170

● *Stratégie du grand large.* — On attend de voir la figure que vont faire, accouplés sur la même galère, socialistes et indépendants. La technique du maître d'œuvre a essayé de parer au danger en établissant les uns et les autres dans des secteurs soigneusement séparés. Si la maison est commune, on fait chambre à part. C'est ainsi qu'avec les Affaires étrangères, l'Algérie, le Sahara et la France d'outre-mer, les socialistes occupent tous les au-delà de la métropole. Cette nostalgie des lointains relève peut-être de la psychanalyse : est-ce pour les socialistes une manière symbolique de prendre leurs distances à l'égard du

avec la même autorité le blouson de cuir qui fait penser à un syndicaliste de choc et la calvitie précoce de l'intellectuel qui agrandit le front au-dessus des lunettes.

Le manifeste qu'il vient de publier dans *Esprit*, « Nouvelle Série » est bourré d'excellente philosophie. On remarque, en particulier une bonne critique du marxisme qui n'épargne pas enfin ses sources hégéliennes et qui, si elle est logique, devra aller jusqu'à l'absolu du refus. « Le stalinisme, écrit Jean-Marie Domenach, nous a montré la possibilité constante qu'apparaît dans une économie collectivisée un phénomène d'appropriation tyrannique du pouvoir. » Peut-être y a-t-il là non une « possibilité » mais une nécessité que surent apercevoir certains des premiers fondateurs d'*Esprit*, rejetés depuis dix ans comme hérétiques, et on regrette qu'un reste de respect humain empêche Jean-Marie Domenach de convenir plus nettement que l'idée démocratique est aujourd'hui, par rapport au communisme, en position révolutionnaire et progressiste.

On souhaite bon succès à ce nouveau départ et on voudrait qu'*Esprit* ne se contentât pas de couvrir les contradictions de la « Nouvelle Gauche » et d'apporter des justifications idéologiques à des chapelles sans avenir, mais soit de plus en plus un bon instrument de recherche et de dialogue ouvert à tous ceux qui ne désespèrent pas de l'efficacité d'une inspiration « personnelle » dans l'ordre de la pensée et de l'action politique.

● *La chienne de l'espace.* — A propos du sort de « Laïka », la chienne enfermée dans le « Spoutnik », Anglo-Saxons et Soviétiques ont rivalisé de sentimentalité ; mais il faut bien convenir que les Soviétiques ont remporté aussi la victoire du cœur avec l'émouvant discours que M. Boris Bélitky, commentateur scientifique de Radio-Moscou, a prononcé à l'intention des sociétés protectrices des animaux, si florissantes en Grande-Bretagne et aux États-Unis : « Quelque tristesse que vous puissiez éprouver pour la petite chienne, disait-il, vous devez réfléchir à l'énorme contribution qu'elle apporte à la science. » Et il ajoutait que les Soviétiques n'étaient pas des ingrats, savaient reconnaître des services aussi éminents et qu'il existait déjà près de Leningrad un monument dédié au « chien inconnu » et pour lequel le grand physiologiste Pavlov n'a pas dédaigné de composer une touchante épitaphe.

Il y a donc, et à l'âge concentrationnaire, des cœurs assez désaffectés pour pleurer sur la chienne de l'espace. Une

autre angoisse serait possible si l'animal, savamment conditionné, devenu pur objet rigoureusement déterminé, enchaîné à la vie et à la mort dans un astre sans horizon, devenait le symbole passablement effrayant de cette humanité future dont les civilisations totalitaires accélèrent la très scientifique fabrication. Les sentimentalités déployées de part et d'autre feraient diversion à cette noire perspective.

● *Réveil du M. R. P. ?* — Le petit livre que vient de publier M. Maurice Schumann à la « Tribune Libre », de Plon : *Le vrai malaise des intel-*

Jean-Marie Domenach

Renouveler un instrument de dialogue...

nouveau ministère et d'être ainsi dehors tout en étant dedans ? M. Guy Mollet lui-même pratiquera la même stratégie périphérique puisqu'il a annoncé son intention de prendre le bâton du pèlerin pour aller expliquer dans les provinces que collaborer avec les indépendants était un moyen efficace de les combattre.

Il importe en effet de réfuter promptement ce mauvais esprit de minoritaire socialiste qui se demandait comment seraient défendues les thèses socialistes au sein du Conseil des ministres lorsque M. Pineau serait à l'O. N. U., M. Lacoste à Alger, M. Lejeune au Sahara et M. Jaquet à Dakar.

● *Esprit, « Nouvelle Série ».* — La mort d'Albert Béguin a été l'occasion d'un renouvellement important de l'équipe de direction d'*Esprit*. La génération des premiers compagnons d'Emmanuel Mounier accepte de s'écarter et parmi elle des hommes de l'importance et de la qualité de Jean Lacroix et d'Henri Marrou. Jean-Marie Domenach, déjà directeur de la revue et principal animateur du mouvement, va donc se trouver le seul maître à bord. L'homme est droit, parfois abrupt, et il porte

Maurice Schumann

Pour de nécessaires échanges.

tuels de gauche, a fait beaucoup de bruit presque avant que de paraître. M. François Mauriac, trouvant de mauvais goût que soient cités ensemble des textes contradictoires du « Bloc-Notes », s'est hâté de le juger « léger et brillant », et il a certainement raison, le ton de M. Maurice Schumann faisant un assez vif contraste avec la lourdeur et la platitude des attaques dont M. François Mauriac est souvent l'objet de la part de l'extrême droite. M. Maurice Schumann souhaite qu'un dialogue s'instaure entre les hommes politiques du M. R. P. et l'« intelligentsia » de la Nouvelle Gauche. Il ne serait en effet inutile ni aux uns ni aux autres.

On a beaucoup remarqué l'attitude réservée du M. R. P. lors du débat et du vote sur le renouvellement des pouvoirs spéciaux en Algérie. L'amendement de M. Pierre-Henri Teitgen, limitant ces pouvoirs dans le temps, avait valeur de défiance, et son auteur ne l'a retiré que contre les promesses de M. Lacoste s'engageant formellement à faire la lumière sur les excès commis dans la répression.

La présence des ministres républicains populaires au gouvernement ne sera comprise par toute une partie de l'opinion que s'ils sont assez vigilants pour faire respecter ces promesses.

La rénovation de l'Alliance Atlantique passe par l'Eurafrrique

Il est bien vain de déplorer le coup qu'a porté à la solidarité atlantique la gifle de Tunis. Il est bien vain d'en rendre responsable la triste contradiction entre la démonstration de force qu'exigerait la situation à Alger et la démonstration de faiblesse qu'une crise de six semaines et ses suites ont donnée dans le même temps à Paris.

Une seule chose compte. Où veut-on en venir ? Car tout cela est impasse. C'est un beau pharisaïsme de prétendre parer à l'arrivée des armes égyptiennes ou russes en Tunisie, en courant offrir les siennes, si l'équivoque présente est maintenue.

Craignons le pire, si l'Occident veut ainsi continuer à ignorer comment la Syrie, perdue par la France du fait de la politique tenace des Lawrence et des Spears, finit en satellite russe ; et comment on crée des Syrie en préfabriquant des Égypte et des Transjordanie.

Une clarification nécessaire

La crise présente doit être l'occasion de balayer les équivoques qui obscurcissent, depuis plusieurs années, nos rapports avec nos alliés atlantiques, et de définir avec eux une attitude commune à l'égard de l'Eurafrrique.

Il est grave que cette clarification n'ait pas été recherchée il y a un an, alors que, déjà, une crise d'une extrême gravité, celle de Suez, menaçait les fondements mêmes de l'alliance occidentale. Le fait qu'Eden, sur le point de se retirer, se soit trouvé à nos côtés, a peut-être trop aisément masqué aux yeux de nos hommes politiques que, déjà, la Grande-Bretagne, en nous abandonnant en plein combat, avait choisi en réalité d'aligner sa politique sur celle des États-Unis, et que nous nous trouvions dramatiquement isolés.

Jamais, depuis la Libération, la situation de la France ne s'est trouvée aussi critique. Mais les dangers que court la France sont des menaces pour le monde libre tout entier.

Les événements récents du Proche-Orient démontrent l'efficacité du jeu soviétique qui utilise les mouvements nationalistes afin d'ébranler ce qui subsiste de l'influence occidentale, pour mieux s'infiltrer dans des lézardes déjà béantes.

Anticolonialisme, neutralisme, isolationnisme

Or les États-Unis, hostiles par préjugés et par tradition à la colonisation, hantés par les progrès soviétiques dans le « Tiers Monde » des pays sous-développés, sont de plus en plus décidés à pratiquer en Afrique une politique aussi active que dans les autres parties du monde et à ne pas se laisser dépasser par les Russes dans la bataille idéologique engagée pour la conquête des esprits africains. Que cette politique comporte nombre d'illusions, qu'elle soit destinée à réserver de sérieux mécomptes dans la confrontation avec le marxisme, habile à manier sans scrupule la propagande, à utiliser les forces, les tensions et les passions les plus dynamiques, c'est certain. Mais l'orientation de plus en plus visible de la politique américaine dans cette direction est un fait que nous aurions le plus grand tort d'ignorer ; car, en l'ignorant, nous nous interdissions de réagir comme il conviendrait.

Prenons garde de ne pas procurer un aliment à l'isolationnisme

américain, qui a toujours été un cousin germain de l'anticolonialisme. Déjà, lorsque la France, en rejetant, un certain 30 août, le projet d'armée européenne, porta un coup sensible à l'Alliance Atlantique, M. Dulles, en un langage qui avait alors indigné nos vertueux neutralistes, nous avait prévenus : si l'Europe n'était pas construite, les États-Unis apporteraient leur appui à d'autres pays. C'est de ce moment que datent les tentatives les plus spectaculaires de rapprochement des États-Unis avec le bloc afro-asiatique, naïvement considéré par eux comme allié de rechange.

Mais cette révision partielle de la politique américaine, déchirante ou non, peut entraîner les États-Unis beaucoup plus loin encore. Qui connaît le peuple américain sait combien profond est encore chez lui le vieux sentiment isolationniste. Il ne s'agit plus, bien entendu, d'un isolationnisme à la manière du siècle dernier. Les États-Unis savent qu'à l'âge des fusées intercontinentales le repli à l'abri des mers n'est plus possible. Mais, chez beaucoup, le rêve isolationniste a pris une autre forme : l'idée d'un grand arrangement avec l'U. R. S. S., d'un partage de la planète entre les deux géants de l'Ouest et de l'Est, permettant enfin à l'Amérique de retrouver sa tranquillité dans une zone d'influence bien à elle.

Il est inutile de souligner combien une telle conception serait catastrophique pour l'Europe tiraillée entre les deux blocs, condamnée à un démembrement définitif, prolongé inévitablement par la division de l'Afrique, son complément naturel. Sans parler des risques qui, dès lors, menaceraient la paix mondiale... Les imprudences verbales de Khrouchchev ont fait reculer provisoirement cette tentation dans l'esprit des Américains : mais nous pouvons être sûrs de la voir resurgir à la première détente, si le malaise profond qui affecte l'Alliance Atlantique n'est pas dissipé.

Mettre fin à des torts réciproques

Le salut ne peut venir que d'une explication loyale avec nos partenaires, à condition que cette explication aille au fond des choses. Ce fut une faute, de la part de M. Pineau, lors de son entrée en fonction, d'aller au nom d'une diplomatie plus « indépendante », quêter auprès de Tito, de Nehru et même de Nasser, on ne sait quel appui en vue de la solution de nos difficultés algériennes. Ce fut aussi une faute, qui n'absout pas la première, d'avoir, à l'inverse, engagé l'affaire de Suez contre Nasser sans avoir pris le minimum de précautions vis-à-vis de nos alliés européens et atlantiques.

Mais ce fut une faute de la part de l'Angleterre de vouloir, contre l'Union Européenne, ressusciter sa vieille politique « diviser pour régner ». Et ce fut une faute, de la part des États-Unis, de faire mine de croire que le bloc afro-asiatique pourrait être un ersatz de l'Europe et d'agir comme s'ils entendaient dissocier l'Europe de l'Afrique, alors que seule leur union dans une communauté libérale et fraternelle est capable de maintenir l'Afrique dans l'orbite occidentale, et que le Pacte Atlantique lui-même avait reconnu les responsabilités de la France en Méditerranée et en Afrique du Nord.

Puissent les hommes d'État occidentaux qui se réunissent ces jours-ci comprendre que la voie vers la rénovation de l'Alliance Atlantique passe par l'Eurafrrique !

● Moscou cherche à parler d'égal à égal avec Washington.

● Khrouchtchev reprend à son compte la politique des risques calculés.

Si on examine attentivement l'orientation générale et l'ensemble des initiatives prises par Moscou dans le domaine de la politique étrangère depuis un an, on arrive à un bilan inquiétant. En effet, l'« esprit de Genève » n'y apparaît guère et l'on assiste en revanche à un raidissement progressif et méthodique, de sorte qu'on peut qualifier la politique de Moscou pendant cette période de « politique de force ».

Doit-on conclure avec certains pessimistes que les dirigeants soviétiques sont arrivés à la conviction que la coexistence pacifique n'est pas possible à la longue ? L'Occident risque-t-il d'être un jour attaqué sans déclaration de guerre par l'U. R. S. S. ? Nous ne croyons pas à cette thèse, et, en étudiant les événements de l'année à la lumière de tout ce qui s'est passé au sein du bloc de l'Est, on comprend l'attitude de Moscou. Les événements de Hongrie et de Pologne de l'automne dernier ont non seulement porté un coup sensible au prestige de l'U. R. S. S., mais ils ont montré la fragilité extrême du bloc de l'Est. Il est évident que les effets de ces événements ne se sont pas encore manifestés dans toute leur ampleur.

Cependant, les dirigeants soviétiques devaient parer au plus pressé, et le premier objectif visible de Moscou a été de rétablir l'unité du monde communiste. Pour cela, il fallait montrer la puissance de l'U. R. S. S., faire une démonstration spectaculaire de sa force et éliminer par la peur toute velléité d'opposition. Considérée sous cet angle, la politique de Moscou apparaît claire et compréhensible. Les dirigeants soviétiques nous ont fait une démonstration de leur potentiel technique et militaire et ils se sont accrochés aux positions stratégiques acquises dans le Proche et le Moyen-Orient, grâce à l'infiltration communiste et au jeu habile pratiqué par Moscou sur le plan politique et économique.

Il est vrai que les dirigeants russes ont poussé ce jeu à l'extrême. Ce n'est pas M. Dulles, mais M. Khrouchtchev qui pratique dorénavant la « politique des risques calculés ».

L'annonce faite par Moscou qu'elle possédait l'arme absolue sous forme de fusées intercontinentales et la specta-

culaire apparition dans le ciel des deux « Spoutniks » ont constitué probablement le point culminant de cette politique. Toutefois, il semble que Moscou vise moins la rupture définitive avec le monde occidental et une course aux armements effrénée dans le domaine scientifique qu'un dialogue avec les États-Unis, qui se déroulerait, dans l'esprit des dirigeants soviétiques, d'égal à égal.

● L'affaire Joukov est-elle un montage ?

Dans ces circonstances, que penser des difficultés intérieures politiques du bloc de l'Est, dont l'affaire Joukov, qui a éclaté à la veille du 40^e anniversaire de la Révolution d'octobre, c'est-à-dire au moment le plus inopportun, est la plus récente manifestation ? Faut-il y voir la preuve que la lutte pour le pouvoir n'est pas achevée en U. R. S. S. et que la politique d'intimidation de Moscou est toute de façade ? Ou faut-il, au contraire, comme certains observateurs avertis du monde soviétique, y déceler un habile montage psychologique de l'U. R. S. S., admirablement servi par nos journaux du soir.

Ces observateurs affirment que le « limogeage Joukov » ne peut être qu'un faux-semblant, et de façon si flagrante qu'il jetterait, selon eux, un jour cru sur les « débarquements » spectaculaires qui, depuis la mort de Staline, se succèdent en U. R. S. S.

En effet, l'éloignement du maréchal Joukov n'aurait pas plus d'importance politique en soi qu'un changement de mannequins dans les vitrines du *Printemps*. Ce ne serait même pas le passage de Bourguès-Maunoury à Gailard. Voilà douze ans, rappellent-ils, que le maréchal Joukov ne joue aucun rôle et a été mis hors d'état d'en jouer un. Au lendemain de la guerre, sa gloire inquiétait le Kremlin. On se méfiait d'autant plus de lui que son épouse passe pour chrétienne. Un tel vainqueur, même en ce régime, ne peut disparaître dans un des camps de Sibérie. Mais, en ce même régime, on bénéficie d'autres moyens, et la Crimée possède un institut spécialisé dont la cure brise la personnalité. Le maréchal Joukov y fut longtemps « au repos ». Seule son apparence en revint : un homme qui était comme le mannequin de lui-même ou son image du Musée Grévin.

Doré de quelques prébendes, il ne

jouissait d'aucune influence. De cette marionnette pour le théâtre extérieur, aujourd'hui éclipsée derrière le décor, quitte à en sortir repentie, l'effacement n'a aucun sens, sinon qu'il s'inscrit dans un bluff unique : celui qui tend à faire croire à des divisions profondes parmi les dirigeants de la Russie.

Comment, toujours selon les mêmes observateurs, ne pas rapprocher ce fait de quelques autres, et d'abord du maintien en place de tous les hommes de confiance de Malenkov ? C'est un fait aussi qu'à Moscou personne ne considère comme vrai l'exil de ce dernier. D'autre

Sa femme est chrétienne.

part, si Khrouchtchev est un remarquable exécutant (et capable d'« exécuter » dans tous les sens du terme), il n'a jamais été rien d'autre.

Enfin, l'affaire Joukov coïncide assez curieusement avec le lancement à grand fracas du Spoutnik. Faire peser le poids de la supériorité technique, éviter qu'elle effraie par trop avant l'heure jugée favorable en feignant des difficultés internes, en fin de compte, n'est-ce pas la comédie où le prestigieux maréchal Joukov joue le rôle du traître puni ?

Que l'on accepte cette hypothèse troublante, ou que l'on s'en tienne aux interprétations classiques des rivalités de personnes et de factions qui défraient actuellement la chronique internationale, l'objectif n° 1 du monde libre doit être, dans les mois à venir, et spécialement lors de la prochaine session de l'O. T. A. N. à Paris, un renforcement de la cohésion et du potentiel militaire de l'Occident. Seule cette attitude de fermeté pourra

● Joukov a des ennuis, Charles Wilson aussi.

« faire entendre raison » à l'équipe du Kremlin et la ramener des rêves stratosphériques sur la terre.

● Le complexe du Spoutnik.

Nos amis des 48 États sont à peine remis d'une nouvelle maladie nerveuse : la grippe asiatique leur aura causé relativement moins de troubles que le complexe du Spoutnik. Pour en être persuadé, il faut avoir vu l'effarement des milieux américains du monde entier, lors des deux coups d'envoi soviétiques. D'ailleurs, le ton des lettres de lecteurs des grands journaux d'outre-Atlantique est celui d'une surprise consternée qui s'est abattue sur 160 millions de Babbitts et s'est accrue devant le désarroi mal dissimulé de leurs leaders politiques, militaires et scientifiques.

« Un coup dur pour l'Amérique », tel fut le premier commentaire de la *New York Herald Tribune*, et toute la presse américaine répéta plus ou moins la même chose. Cependant, la première stupeur passée, on essaya de comprendre pourquoi, en dépit de son idéal, de sa puissance industrielle et des trésors de Fort Knox, la Démocratie n'avait pas encore été capable de lancer autour de la planète ne fût-ce qu'une balle de golf présidentielle, alors que deux lunes

« rouges » survolaient plusieurs fois par jour le drapeau étoilé.

Première explication, celle des techniciens et des contribuables : la rivalité des services. « Il y a de cela une ou deux guerres », écrit *Time*, « la division des tâches entre l'Armée de terre, la Marine et l'Aviation était une affaire d'une simplicité toute biblique : le domaine de l'Armée était la terre, celui de la Marine était la mer, et celui de l'Aviation était l'air. Les fusées ont bouleversé cette classification nette et commode. Pour les soldats, les fusées appartiennent à l'artillerie. Les aviateurs les consi-

de 160 kilomètres et aux projectiles « d'artillerie » (sol-sol) d'une portée maximum de 320 kilomètres. L'Armée de terre ignore le ministre et continua de préparer une fusée portant à 3 000 kilomètres, alors que l'Aviation, avec la bénédiction officielle, en faisait autant : cela donna deux engins identiques, respectivement « Jupiter » et « Thor ». Coût d'un seul tir d'essai : 2 milliards et demi de francs. L'amusant est que la Marine vint jouer les Perrin Dandin et s'efforça de renvoyer dos à dos les deux autres plaideurs, avec sa fusée à combustible solide « Polaris », plus maniable sinon plus efficace que ses rivaux. Mais, en octobre 1957, à l'ère post-spoutnikienne, l'Armée de terre annonce que son « Zeus » va éclipser les réalisations des marins et des aviateurs, et notamment « Jupiter »... C'est à se demander si nos amis et protecteurs américains ont jamais entendu prononcer les mots « état-major inter-armes ».

La deuxième explication est celle des partisans du prestige à tout prix, et c'est la même que celle des trois services armés, bien d'accord sur ce point : « Ah ! si le 85^e Congrès des États-Unis ne s'était pas montré si stupidement économe, réduisant à tour de bras, par démagogie pure, les crédits destinés à l'aide étrangère, à la fabrication des bombardiers B-52, au lancement des satellites artificiels... »

Charles Wilson

Un coup dur pour l'Amérique.

dèrent comme des avions sans équipage. Les marins voient en elles des hybrides entre l'avion embarqué et le projectile du cuirassé. Craignant la perte de leurs missions propres, de leur prestige et même de leur existence, les trois services se sont démenés pour avoir chacun leur part de fusées. Résultat : trois programmes de « missiles » qui doublent et triplent les frais de chaudronnerie (!), font assaut de matière grise et se dissimulent même les uns aux autres leurs secrets techniques. » C'est ainsi, apprenons-nous, que la fusée « Matador », mise au point par l'Air Force, atteint les mêmes performances que le « Regulus » de la Navy, chacun de ces deux engins ayant coûté la bagatelle de 80 milliards de francs. En novembre 1956, le secrétaire à la Défense, M. Wilson, avait ordonné à l'Armée de terre de limiter ses recherches aux engins anti-aériens (sol-air) d'une portée maximum

La troisième explication vient des moralistes et psychanalystes amateurs, encore plus nombreux aux U. S. A. qu'on ne le croit : les Américains se sont endormis sur leurs lauriers scientifiques et dans un confort matériel et moral excessif. Un militaire espère, par exemple, que les Spoutniks « réveilleront une nation qui glisse sur la mauvaise pente, à en juger par l'élection d'un gangster (Jimmy Hoffa) à la présidence de l'un des plus grands syndicats (celui des transporteurs routiers) et la passivité devant le racisme et la bigoterie qui se donnent carrière dans le Sud ». D'autres lecteurs de journaux parlent de « l'apathie du peuple américain », d'un « déclin général des États-Unis », dénoncent une « perte de conscience générale par excès de matérialisme ». Le sénateur républicain Styles Bridges accuse les techniciens de perdre leur temps à dessiner « des ailes de requin aux voitures neuves » au lieu de faire œuvre utile et, nouveau Churchill, demande à ses concitoyens de se

*Le lancement de la fusée Jupiter
Zeus va détrôner Jupiter.*

● Le Moyen-Orient, marionnette entre l'Est et l'Ouest.

préparer à verser « du sang, de la sueur et des larmes ». Une enquête de *Time* sur « le réparateur d'appareils ménagers » fournit l'occasion de prononcer l'acte de décès de la conscience professionnelle américaine, qui aboutit, selon les usagers, à des « gadgets » plus compliqués mais plus fragiles qu'autrefois, et que personne, même les spécialistes, ne sait plus réparer : « C'est là le sable sur lequel a été édifiée la spirale spoutnikienne. »

Ces réflexes de conscience sont les signes d'un courant nouveau, sensible dans la jeunesse, plus désintéressée et moralement plus exigeante. Une bouffée d'humilité, un effort d'organisation militaire et scientifique, la lutte contre le gaspillage seront finalement les effets salutaires du gros choc subi le 4 octobre par l'opinion américaine.

● Grand-Guignol au Moyen-Orient.

On pouvait croire récemment l'Ararat menacé d'un second déluge tant le nouveau Dieu des steppes fulminait contre la Turquie et faisait pleuvoir sur elle l'invective.

Présenté comme l'instrument docile du Machiavel américain, le gouvernement d'Ankara était accusé par les Soviétiques de rien moins que de préparer l'invasion de la Syrie avec la complicité criminelle d'Israël, de l'Irak et de la Jordanie.

Contre un aussi noir complot, M. Khrouchtchev agitait les pires représailles et rameutait l'opinion internationale, avec un soin particulier pour les auditoires arabes qui ont le goût du verbe et savent apprécier une histoire habilement inventée. Du coup Ibn Séoud croyait devoir offrir sa médiation, plongeant dans l'embarras le gouvernement de Damas, qui ne savait s'il devait accepter la proposition du protecteur des lieux saints de l'Islam ou refuser l'offre du sportulaire des U. S. A.

Mais à quelle fin Moscou avait-il fait fonctionner sa machine à fabriquer les griefs ? Sans doute trouvait-il l'occasion favorable de mettre à nouveau sur la sellette l'impérialisme occidental et de s'assujettir à bon compte une Syrie rendue plus dépendante encore par le marasme de son industrie et de son agriculture. Sans doute les Russes toléraient-ils mal la présence en Turquie d'observateurs américains admirablement installés pour suivre au télescope

les essais de lance-fusées interplanétaires auxquels procédaient les Soviétiques. Sans doute ceux-ci cherchaient-ils à influencer sur les élections turques pour affaiblir la position de M. Menderes, chef trop occidental à leurs yeux, du bastion avancé de l'O. T. A. N.

Mais il semble qu'en déchaînant soudainement sa propagande, Moscou ait surtout poursuivi deux buts précis, limités au Moyen-Orient. Il lui fallait tout d'abord se dégager d'un mauvais

est vrai, que le lancement des Spoutniks et autres engins intersidéraux permet de considérer l'incident turco-syrien de plus haut ; c'est, d'autre part, que les Soviétiques ont finalement exploité au mieux ce réchauffement de la guerre froide. Alors que le roi d'Arabie proposait ses bons offices aux belligérants en puissance, le colonel Nasser ne s'est-il pas décidé à envoyer des troupes au secours de la Syrie ? Geste symbolique, sans doute, qu'à l'usage occidental le dictateur égyptien prétend avoir accompli pour sauver Damas d'une soviétisation complète ; mais ce geste le rapproche, qu'il le souhaite ou non, du clan soviétique, au sortir d'une crise interne assez grave pour avoir secoué le « parlement » égyptien, dont on sait pourtant qu'il est trié sur le volet. Par là même la joute de prestige que Nasser dispute avec Séoud revêt le caractère voulu par Moscou.

Enfin certains commentateurs se demandent si l'incident syro-turc n'aurait pas eu surtout pour objet de masquer la véritable stratégie soviétique, qui vise moins le Moyen-Orient que la très vulnérable Union Indienne (combien vulnérable quand on sait le nombre de voix communistes aux récentes élections et quand on sait que le Nepal, qui la commande, a été soviétisé d'un tour de passe-passe).

De cet imbroglio oriental, il faut retenir en tout cas qu'en dehors de la Turquie, qui possède l'une des plus fortes armées de l'alliance atlantique, et de l'Irak, qui possède l'une des plus fortes armées orientales et qui a su consacrer aux investissements productifs les sommes nécessaires, les autres États sont des marionnettes du Grand-Guignol oriental dont l'Est et l'Ouest tirent les ficelles. Mais, si l'Occident n'aide ni le fellah famélique, ni l'intellectuel affamé de renouveau à briser des structures médiévales qui paralysent son émancipation, alors, qu'il y prenne garde, le Grand-Guignol tournerait au drame véritable.

● Franco à l'O. T. A. N. ?

Il est sérieusement question — au moins à Washington — d'inviter le gouvernement de Franco à entrer dans l'Alliance Atlantique. Ce n'est pas seulement une discussion entre le sénateur Mansfield et le travailliste anglais Healey, dans le numéro de novembre

Adnan Menderes

« Trop occidental ».

pas, car ses services avaient pu saisir un document de provenance turque d'où il ressortait que le gouvernement d'Ankara, renseigné à temps, prenait discrètement les mesures nécessaires pour parer à un coup de main syrien sur le district d'Alexandrette.

Spéculant sur la proximité des élections turques et sur l'incertitude du clan occidental, les Russes avaient en effet poussé Damas à occuper par surprise une région naguère cédée aux Turcs par la France agissant alors en Syrie comme puissance mandataire. Le Kremlin aurait appuyé à l'O. N. U. la prétention syrienne qu'il suffisait « d'actualiser » convenablement. Leur intrigue percée à jour, il ne restait plus aux deux compères qu'à crier très fort, les premiers, en dénonçant quelque imaginaire projet d'agression !

Or voici qu'après s'être fâché tout rouge, et pour cause, M. Khrouchtchev retrouve son sourire de dogue. C'est, il

● L'Espagne franquiste entrera-t-elle dans l'Alliance Atlantique ?

d'Occident, qui nous le rappelle : depuis quelques mois, sous couleur d'inspecter le développement des bases de l'aviation stratégique américaine en Europe, les parlementaires américains défilent à Madrid. MM. Kefauver et Humphrey y furent, cet automne, les plus illustres visiteurs.

Le dialogue Mansfield-Healey semble confirmer la persistance, entre l'Europe et l'Amérique, d'une frontière naturelle

garde civil et, en quelques villages, des banderoles chantant « Franco, guide et lumière des Espagnols ». La population, elle, s'était mise à l'ombre. A San Feliu de Guixols, nous vîmes en tout et pour tout une centaine de curieux applaudir le « glorieux chef de la Croisade » lorsque celui-ci descendit de voiture pour se rendre à bord de son yacht.

M. Denis Healey a donc beau jeu de répliquer qu'entre autres valeurs essen-

pation de son propre territoire national. Ces trois divisions-là ne compenseraient pas les effets de la super-arme que l'on fournirait ainsi à la propagande communiste.

● Sur le front social.

Au lendemain de la flambée du 25 octobre, un calme relatif règne sur le front social : certes, l'on a noté le 12 novembre un mouvement de grève chez les enseignants; certes, l'agitation reprend dans la fonction publique... mais, à Saint-Nazaire, le travail a repris, et les fédérations C. F. T. C. et F. O. des cheminots ont accepté un compromis. A la fin du mois d'octobre, l'idée d'une grève générale était dans l'air : il est incontestable qu'elle a perdu du terrain.

Mais attention! Il ne faudrait pas croire que ce calme soit définitif : à Saint-Nazaire, par exemple, le conflit risque à tout moment de rebondir. La hausse des prix pose d'une manière permanente le problème des salaires. Aucune centrale syndicale ne pourrait accepter que ceux-ci soient bloqués si non seulement les prix, mais les profits ne le sont pas.

Jusqu'ici les centrales ont adopté, en attendant la mise en place du gouvernement, une attitude d'expectative. Mais cette période d'attente ne peut être que de courte durée. Elles ont remarqué l'appel que leur lançait M. Gaillard. Encore faut-il qu'il s'agisse d'autre chose que d'une clause de style. Encore faut-il, pour que puisse s'établir une coopération entre le gouvernement et les syndicats, que soit réglé le « contentieux social » que MM. Bourges-Maunoury et Gazier ont laissé en suspens. Encore faut-il également que des problèmes comme ceux de l'extension des pouvoirs des comités d'entreprise ou de la réformés des conseils de prud'hommes, reçoivent une solution... Un enterrement de ces projets ne pourrait qu'avoir des conséquences psychologiques extrêmement défavorables.

Mais, si l'on veut s'attaquer aux causes profondes du malaise social, il faut aller plus loin et plus profond. On n'a sans doute pas assez attaché d'importance au communiqué publié le 30 octobre par le Bureau Confédéral de la C. F. T. C. La première centrale syndicale libre de France y exprimait « sa

Une armée qui occupe son propre territoire.

que l'histoire et le progrès n'ont pu combler autant qu'on affectait de le croire. Considérant Franco et son régime, Américains et Anglais sont bien, comme disait G. B. Shaw, « deux peuples séparés par une même langue ». Le sénateur du Montana — l'un des leaders de la majorité démocrate — est facilement disposé à l'indulgence vis-à-vis d'un système qui, « après tout », est anti-communiste. Il fait suivre son article d'une citation qui prouve une étrange confusion d'esprit : « Je ne connais pas le moyen de rédiger un acte d'accusation contre un peuple tout entier » (Edmund Burke). Mais, cher sénateur, qui a jamais songé à identifier le Caudillo à son peuple? Il y a quelques semaines, le long de la route catalane où devait passer la Cadillac du maître de l'Espagne, seuls figuraient, tous les dix mètres, un

tielles la civilisation occidentale, que M. Mansfield invite Franco à défendre, se caractérise avant tout par le respect des libertés individuelles. Une chose est d'accueillir la Chine communiste et l'Espagne franquiste à l'O. N. U., organisation qui ne prétend pas au rang de parlement des régimes démocratiques, autre chose est de leur ouvrir l'accès d'une alliance constituée par un traité dont le préambule fait expressément mention de la liberté des peuples et des principes de la démocratie.

Quiconque a d'ailleurs la moindre expérience des choses espagnoles pourrait ajouter qu'il faudrait bien du temps et de l'argent pour tirer trois divisions modernes, bien entraînées et décidées à se battre pour l'Europe démocratique, d'une armée pléthorique uniquement vouée depuis vingt et un ans à l'occu-

● La C. F. T. C. demande un plan d'ensemble pour une réforme des structures économiques.

conviction que s'impose de toute urgence une politique énergique de redressement qui, tournant le dos aux incohérences du passé, apportera des solutions à la mesure des problèmes de tous ordres qui se posent au pays ». Et la C. F. T. C. ajoute que cette politique exige dans

l'immédiat « le rétablissement et le maintien du pouvoir d'achat des masses populaires; la mise en place, avec le concours et le contrôle des organisations ouvrières, d'un plan d'ensemble de caractère à la fois économique et social, entraînant, dans le plus bref délai, une

réforme des structures économiques..., mais aussi de l'enseignement, de la fiscalité et du système de commercialisation ».

Il s'agit, on le voit, d'une prise de position qui dépasse — et de loin! — la revendication pure et simple. Et le commentateur de *La Croix* avait raison d'écrire à l'occasion de ce communiqué : « Il faudra bien qu'un jour l'énergie politique — au sens large — accumulée dans les forces syndicales mûries par l'action trouve à s'exprimer d'une manière ou d'une autre. Sinon l'exil politique d'une partie des éléments les plus actifs de la nation se traduira par la dégénérescence de l'autorité, chargée du bien commun, d'un côté, et par l'exaspération des luttes revendicatives, d'un autre côté. L'État s'affaiblit alors faute de substance, et les forces sociales se corrompent faute de débouché, au plan supérieur, pour leur dynamisme. »

Ces lignes posent un problème dont la solution conditionne sans doute beaucoup les chances du renouveau français.

● Une réforme de l'enseignement médical grâce aux hôpitaux-facultés...

Depuis plus de vingt ans, aucun prix Nobel de médecine n'a été décerné à un Français. Le nombre des étudiants étrangers dans nos facultés de médecine n'a plus l'importance qu'il avait avant guerre. La part des chercheurs et des laboratoires français dans les grandes découvertes thérapeutiques ou pharmaceutiques récentes n'est plus suffisante. Notre diplôme de docteur en médecine n'est pas reconnu aux États-Unis.

Ces quelques faits qui montrent l'urgence d'un renouveau de la médecine française ont conduit les pouvoirs publics à préparer une réforme importante.

Un an après sa création, le Comité interministériel, composé notamment d'éminentes personnalités de la médecine et de l'université et de hauts fonctionnaires des ministères de l'Éducation nationale, de la Santé publique et du Travail, vient, sous la présidence du professeur Robert Debré, de proposer un avant-projet de loi.

ALBERT CAMUS OU LA RECTITUDE

L'ÉCLAT du prix Nobel de littérature attribué à un écrivain de quarante-cinq ans est une de ces récompenses hors de l'ordre commun qu'il serait difficile de recevoir sans entrer dans un personnage, si l'auteur de *La Peste* et de *L'Homme révolté* n'était pas le plus simple et le plus discret des hommes — de ceux qui découragent la curiosité de tous les Sainte-Beuve. La ligne de Camus est toute droite; non pas qu'il soit resté immobile depuis *L'Étranger* ou *Le Mythe de Sisyphe*, car la vie est mouvement, et Camus est un grand vivant, mais qui a toujours su avancer dans le même sens, approfondissant et rayonnant sans cesse les intuitions majeures de sa jeunesse algérienne, méditerranéenne.

Il y a une légende de Camus qu'ontretiennent jalousement les chers confrères, relayés par les ennemis irréconciliables que l'auteur de *L'Homme révolté* n'a pas manqué de se faire, à force d'intransigeante rectitude, dans les milieux d'une fausse gauche, toujours bruyante et péremptoire : hauteur et distance délibérées par un parti pris d'aristocratie; souci d'une pureté glaciale qui n'aboutit qu'à de belles protestations sans prises sur l'événement; pessimisme poussé jusqu'au système et qui ferait un existentialisme littéraire à l'usage de bourgeois en quête d'une mauvaise conscience. Caricature de polémique née d'un ressentiment contre une pensée qui, parce qu'elle est entre toutes accordée à l'anxiété du temps présent, rejoint l'universel avec une souveraine aisance.

Albert Camus s'est heurté au problème du mal, et de ce choc est sortie une œuvre qui, romanesque, théâtrale ou philosophique, ne cesse de dresser, en lui donnant une beauté architecturale, la même interrogation :

comment sauver l'honneur de la conscience et la joie de vivre dans un univers où il y a l'humiliation, le malheur et la mort? Albert Camus n'est pas le désespéré que l'on dit puisque, à cette question, sa réponse a toujours été doublement positive : même si sont inhumaines les conditions que l'univers fait à son espèce, il est toujours possible de se conduire en homme, d'aimer la vie — comme sait l'aimer cet ami du sport et cet amoureux du théâtre — et de maintenir toujours, peut-être injustifiable, l'absolu d'une exigence spirituelle.

Si Camus est l'adversaire intraitable de la peine de mort, c'est qu'il ne peut admettre que la société des hommes ajoute encore à l'iniquité de la nature; s'il a dénoncé le mythe de l'Histoire au nom duquel les totalitaires justifient leurs fanatismes, c'est parce que l'idole est sanglante et poursuit la mort des incrédules; si enfin le recours à Dieu lui semble illusoire et mystificateur, c'est qu'il est tenté de voir dans l'espérance religieuse une absolution trop commode au mal qui dévaste le monde, et une couverture à l'horreur de la mort.

Albert Camus a inventé une langue incomparable, capable aussi bien de l'austérité qui est la marque de *La Peste* que de la somptuosité qui se montre dans les dernières pages de *L'Homme révolté*. Le jansénisme dans la pensée n'est donc pas incompatible avec le style dans l'écriture, comme on le voyait dans Pascal. Camus ainsi témoigne pour Camus. Un grand art plein de sévérité et d'éclat ne serait pas sans ces trois vertus que sont le courage, l'intelligence et la joie arrachés à un univers qui ne les mérite pas.

E. B.

● **Vers une coopération plus étroite entre les facultés de médecine et les hôpitaux.**

Mieux qu'aucun livre.

L'idée directrice de cette réforme est d'établir dans le domaine de l'enseignement, comme dans celui des soins et de la recherche, une coopération plus étroite entre les facultés de médecine et les hôpitaux des villes universitaires et de favoriser l'adaptation des structures universitaires et hospitalières aux progrès accélérés de la science médicale.

Dans ce but, les carrières de médecins, chirurgiens et spécialistes des hôpitaux et de professeurs de médecine seront unifiées et leur recrutement sera désormais assuré pour la France entière par des concours communs.

Cette double fonction d'enseignement et de soins se retrouvera à tous les échelons de la carrière.

Les membres du Comité ont estimé que la présence continue de ces médecins dans les centres hospitaliers et univer-

sitaires favorisera la rapidité et la qualité des soins. Elle améliorera aussi le rendement de ces hôpitaux tout en les faisant plus accueillants à tous et en facilitant la liaison avec les médecins de famille qui bénéficieront désormais d'une formation plus complète.

On espère en effet réaliser un encadrement plus efficace et une préparation théorique et pratique plus poussée des étudiants qui, à partir de la troisième année, vivront toute la journée à l'hôpital, libérés ainsi de la concurrence stérile entre les examens de faculté et les concours hospitaliers. Ils bénéficieront pleinement du contact des malades sous la direction de maîtres et de moniteurs plus nombreux.

Cette concentration d'hommes et de moyens dans les hôpitaux de villes universitaires doit permettre de donner à la

recherche médicale française le nouvel essor que mérite la valeur de nos médecins. Un enseignement de troisième cycle préparatoire à la recherche médicale sera en outre créé dans certaines facultés de médecine.

Les premiers textes d'application sont dès maintenant préparés, notamment la réforme du P. C. B., qui associera les professeurs des facultés de médecine à leurs collègues des facultés des sciences.

Les conseils de facultés, le Conseil supérieur des hôpitaux, le Conseil de l'Enseignement supérieur et les grands organismes médicaux ou universitaires intéressés sont consultés avant la mise au point définitive du projet. Dès maintenant, celui-ci a reçu, entre autres appuis, celui des étudiants en médecine et des associations d'internes et d'externes.

« Mobilisation des cerveaux »

LE plus grand défaut des nations anciennes — et particulièrement de la France — a été de se faire une image statique du monde. A la veille de la guerre encore — et je m'en souviens bien puisque c'était le moment de mon baccalauréat, — les manuels de géographie de 1939 présentaient une description de l'univers « conforme aux programmes de 1925 »; les statistiques étaient présentées comme des valeurs immuables dans un temps immobile, tandis que les cartes nous montraient sur la planète les terres de l'empire colonial français en violet, le rose étant réservé à l'empire britannique; et il était bien clair que ce cliché devait fixer l'image du monde pour l'éternité.

En ce qui concerne la Russie, l'enseignement était fait essentiellement sur la base de documents recueillis durant la période 1920-1930, c'est-à-dire à une époque qui fut pour la Russie celle d'une misère noire, où le peuple mourait de faim, où les rares usines étaient paralysées et où même un crayon pour écrire était parfois regardé dans un village comme un objet précieux.

Telle était donc la véritable image d'Épinal que l'on donnait en 1925 d'un monde qui se caractérisait alors par l'extraordinaire contraste entre la richesse, le confort, le haut niveau intellectuel et scientifique des pays occidentaux, et l'état économique, social et culturel d'une Russie qui apparaissait attardée à l'âge de la barbarie.

Et cette image devait pratiquement rester dans notre subconscient. Toutes considérations politiques mises à part, il semblait que, quels que soient les efforts d'un régime, l'état de choses existant ne pouvait connaître à l'échelle de nos prévisions, c'est-à-dire sur le temps d'une ou deux générations, que des changements insignifiants. Sans contester aux Russes des progrès réels sur certains points, on s'accordait à ne voir là que des détails ne modifiant pas une situation fondamentale.

Le monde évolue à une vitesse accélérée

Or le drame du monde moderne est justement que, compte tenu de l'accélération du progrès, tout va vite, tout va très vite. Si, voici quelques siècles, la vie offrait bien une image presque

statique, parents, enfants et petits-enfants vivant sensiblement dans le même cadre; si, avec la naissance de l'industrie, il fallut encore tout un siècle pour que l'on enregistrât un « changement », l'accélération du progrès s'est développée depuis lors à un rythme toujours plus impressionnant. Ainsi vivons-nous le moment où l'homme peut assister à plusieurs changements de décor dans le temps de sa propre vie.

Celui auquel nous venons d'assister est de taille. Alors que nous nous étions endormis sur l'image d'une Russie lamentable, le mois d'octobre 1957 méritera peut-être le qualificatif de mois historique en ce sens que les pays occidentaux se sont trouvés tout d'un coup devant cette réalité d'une Russie ayant acquis une avance incontestable dans les techniques d'avant-garde, tandis que l'on apprenait que le nombre d'ingénieurs formés dans les écoles soviétiques dépasse, en 1957, l'effectif de toutes les promotions du reste du monde!

Le mois précédant le lancement du sputnik, j'ai eu l'occasion de me rendre en Russie dans le cadre de la mission technique qui devait étudier « l'automatisation en U. R. S. S. », et ce voyage fut très instructif, car, indépendamment de l'impression générale que peut recueillir tout voyageur circulant en Russie, j'ai pu prendre contact avec des scientifiques, visiter des installations, dont la centrale atomique d'Obniensk, bref, me rendre compte des réalités techniques du monde soviétique.

L'effort sélectif des Russes

C'est évidemment tout un volume qui serait nécessaire pour relater mes impressions : partisans et adversaires du régime soviétique auraient matière à y puiser exemples et arguments en abondance. Mais l'important pour moi a été, je crois, de pouvoir dégager la portée de l'effort « sélectif » accompli par les Russes.

Toute la politique soviétique semble, en effet, avoir eu pour directive de délaisser — tout au moins provisoirement — les industries classiques. Le peuple a accepté une vie dont le luxe est banni, pour se lancer, au contraire, dans une immense croisade intellectuelle. On assiste à un effort gigantesque pour l'enseignement, la forma-

tion des cadres, la préparation d'ingénieurs et de savants. Au même moment, l'industrie tout entière est axée sur les techniques d'avant-garde qui peuvent être source de progrès, annonciatrices du monde de demain.

Les chiffres que j'ai recueillis font état, pour l'ensemble de l'U. R. S. S., d'un effectif de professeurs et d'instituteurs s'élevant à 1 700 000 membres,

secondaire. Au-dessus de 17 ans intervient l'enseignement supérieur qui dure cinq ans.

Mais, si le découpage est identique, on relève tout de suite une profonde différence. L'enseignement français se caractérise, en effet, par des « barrages » multiples : examens de passage à l'issue de chaque classe secondaire, puis deux examens pour les baccalauréats, tandis

Une sélection aristocratique et surannée

tandis que 1 860 000 étudiants ont suivi en 1956 les cours de l'enseignement supérieur. Schématiquement, si l'enseignement lui-même est assez différent de celui divulgué en France, accordant notamment une place beaucoup plus grande à la technique et au côté « pratique » des sciences, on peut dire qu'il est conçu selon un découpage assez semblable. Entrant à l'école à 6 ou 7 ans, le jeune Russe peut en sortir soit à 13 ou 14 ans, soit à 16 ou 17 ans, les deux cycles étant respectivement désignés sous les noms d'école de 7 ans et d'école de 10 ans; ce sont les répliques de notre enseignement primaire et

que celui qui se destine à une grande école peut être éliminé à l'issue de ses « spéciales préparatoires » avant d'affronter enfin le grand barrage des concours. Il en résulte chez nous des déchets exagérés et c'est d'ailleurs pour lutter contre ces inconvénients que vient d'être créé l'Institut National des Sciences Appliquées de Lyon. Rien dans l'organisation de l'enseignement russe ne s'apparente à cette politique de barrage systématique, tout au contraire.

Une autre caractéristique de l'enseignement russe est la forte proportion de sujets qui suivent l'enseignement supérieur. Nous rapportons ci-dessus les

chiffres des effectifs actuels : or ceux-ci doivent, estime-t-on, dépasser avant 1962 le cap des 3 millions d'élèves. La politique soviétique tend à faire en sorte que peu à peu l'enseignement obligatoire jusqu'à 22 ans devienne un fait, ce qui correspondrait à une sensationnelle promotion sociale. Précisons qu'au-dessus de 22 ans, un autre enseignement se développe : de 22 à 27 ans, le Russe qui continue ses études suivra des cours le préparant à une « licence » (qui ne correspond pas à ce que nous désignons ici sous ce nom), tandis que le diplôme suprême, celui de « dozent », n'est généralement donné qu'à 40 ans.

La qualité de l'enseignement russe, la valeur des ingénieurs ont fait l'objet de longues discussions. La thèse classique était en France la suivante : « Nous ne sortons que 3 000 ingénieurs par an contre 76 000 en Russie, mais il n'y a pas de comparaison possible : ces ingénieurs ne sont pour la plupart que des techniciens, tandis que nos ingénieurs ont une formation générale qui leur confère une qualité exceptionnelle... »

Il m'est difficile de trancher catégoriquement un problème aussi complexe. Si j'ai pu discuter avec de nombreux spécialistes, si j'ai pu dans les usines « épingleur » au hasard des techniciens ou des apprentis pour leur demander de me fournir des précisions qui *a priori* ne pouvaient être que spontanées et qui cadraient bien avec l'ensemble de mes autres renseignements, il ne m'est pas permis pour autant de faire une généralisation systématique. Je dois seulement dire que, tout en étant spécialisés, les ingénieurs soviétiques ne me paraissent pas l'être autant que les ingénieurs américains : ils possèdent, dans l'ensemble, une honnête culture générale. Dans certains domaines, ils me sont apparus véritablement transcendants : c'est ainsi que les Russes sont particulièrement forts en mathématiques. Ils manipulent le calcul matriciel ou logiciel, et utilisent les « opérateurs » avec une facilité qui tient du prodige

Nos ingénieurs peu nombreux et surtout mal utilisés

Je voudrais encore insister sur un fait. Nous sortons, rapporté-je plus haut, en France 3 000 ingénieurs par an, chiffre qui peut être élevé à 4 000 selon la manière dont on fait le décompte. A la suite des cris d'alarme qui ont été poussés au cours de ces derniers mois quant à la faiblesse de ces effectifs, on envisage de porter leur nombre à 5 000, puis 6 000 par an.

C'est certes souhaitable. Mais est-ce là le vrai problème? Je ne le crois pas. Il semble, en effet, que l'objectif n° 1

consisterait d'abord à utiliser les ingénieurs existants. Ce qui n'est pas. Et là réside le véritable drame, complètement passé sous silence d'ordinaire. Je m'explique. Les statistiques nous disent donc que la France dispose de 3 000 ingénieurs par an : il s'agit, en fait, de 3 000 jeunes gens qui reçoivent un diplôme d'ingénieur. Mais suivons-les. Dix ans, vingt ans après, combien en retrouvons-nous qui soient véritablement ingénieurs? Nous les voyons administrateurs, directeurs commerciaux, etc. : ceux qui font effectivement un travail d'ingénieurs ne sont qu'une infime minorité, nombre d'entre eux s'étant endormis sur la quiétude de la situation que leur titre leur a fournie naguère et n'ayant plus ouvert un ouvrage scientifique depuis des années...

Et c'est là que nous touchons du doigt le vrai problème. C'est un lieu commun de dire qu'en France les scientifiques sont peu payés : les ingénieurs le sont en général beaucoup moins que leurs homologues des secteurs commerciaux; les chercheurs de laboratoire n'ont pas une situation équivalente à ce que leur offriraient les industries, tandis que le traitement des professeurs est modeste, et celui des instituteurs incroyablement bas. Mais pourquoi tout cela? L'explication tient en un mot : en France, on ne croit pas à la science. Le pays qui était naguère le plus intellectuel du monde en est venu insensiblement à n'avoir plus le culte de la culture et à se fixer pour idéal la conquête d'un pur luxe matériel. Le directeur d'une entreprise — et c'est vrai à tout échelon jusqu'à l'entreprise France — donne la préférence au commercial sur le scientifique, parce que le premier lui rapporte, et les bureaux d'études sont des parents pauvres. On ne les comble que dans le moment où l'on voit la rentabilité d'une découverte.

Vous êtes un ventre

Le mot que Napoléon adressait à Barras : « Vous êtes un ventre! » vient à l'esprit pour qualifier une civilisation où le ventre, le confort ont tenu plus de place que le cerveau et l'instruction.

En Russie, j'ai été frappé du bas prix de tout ce qui est instrument culturel. Les livres sont vendus très peu cher et atteignent des tirages astronomiques. N'était la discrimination faite entre les « bons » et les « mauvais » auteurs étrangers (qui se traduit par des écarts de prix étonnants!), Moscou serait la capitale de la lecture, tandis que les disques microsillons sont vendus eux aussi à un prix dérisoire et que les places de théâtre ou d'opéra sont à la portée de toutes les bourses.

Une constatation importante est à cet égard la jeunesse du public qui remplit les salles de spectacles, de même que, d'une manière générale, on note, chez la jeunesse russe, une soif de savoir extrême, une vénération pour la science et la culture, les expositions étant envahies en permanence par une foule nombreuse. Cette jeunesse russe est « trop sérieuse », dit-on parfois; cela est particulièrement remarquable chez les jeunes filles : les toilettes ne paraissent pas les intéresser — l'industrie de l'habillement étant, en l'occurrence, une des grandes industries pauvres de la Russie d'aujourd'hui, — tandis que le maquillage est pratiquement inexistant et que, parmi la jeunesse, les « surprise-parties » et autres réunions joyeuses semblent rares. Cette jeunesse est non pas inquiète, mais visiblement préoccupée : elle scrute l'avenir, comprend que la science prépare une fantastique transformation du monde et que la Russie connaît une aventure comme jamais un pays n'en vécut.

Il serait aussi puéril de présenter la Russie comme le pays modèle que de noircir à l'envie la situation des pays occidentaux. Mais ceux-ci viennent de perdre une bataille; et d'aucuns vont présenter octobre 1957 comme un véritable 1940 scientifique.

Réformer notre idée du progrès

Oui, l'Occident s'endormait dans ses rêves douilletts, préoccupé par le maintien d'une petite vie bourgeoise avec pour seules exigences la satisfaction d'une vie matérielle, dont tout idéal, tout désir d'effort disparaissaient peu à peu. Pour la satisfaction de son confort, l'honnête homme n'en était-il pas venu à accepter, sans un mot de remerciement, les immenses bienfaits de la science, alors que la « tarte à la crème » des conversations mondaines était le « danger » que les progrès de la science feraient peser sur l'avenir humain? Or le monde va vite et les réveils sont cruels. Face aux succès russes, toutes les solutions proposées visant à des « conseils de guerre scientifique », « mobilisations des cerveaux » ou « affectation de crédits spéciaux pour la recherche » seraient simplement risibles si elles ne s'inscrivaient dans le cadre d'une réforme beaucoup plus profonde : la réforme des esprits, la considération qu'un progrès n'est jamais terminé, qu'il n'y a pas de moment où un peuple puisse se reposer sur les résultats acquis, que le monde est entraîné vers des destins prodigieux. Les individus, les peuples seront pesés dans la balance et ceux qui seront trouvés trop légers disparaîtront.

Lignes d'action pour le redressement de notre économie

par PIERRE MAESTRACCI

MASQUÉE depuis longtemps par des expédients techniques, camouflée par des compromis politiques, la crise française apparaît aujourd'hui comme une crise totale, dont les aspects financiers, économiques et politiques sont solidaires. A cette crise totale, il faudrait opposer une action totale. Le sentiment que l'empirisme a perdu ses vertus et que l'heure n'est plus aux expédients a sans doute été pour beaucoup dans la difficulté de constituer un gouvernement. Il est à craindre, dans ces conditions, que le nouveau ministère, si valable qu'il puisse être dans chacun de ses éléments, ne soit, en raison même des conditions de sa formation, empêché de faire rapidement les choix qui lui permettront d'agir efficacement.

La technique n'est pas un terrain neutre

Ces choix sont essentiellement politiques. Il est utile de le souligner à un moment où les politiques désarmées en appellent aux « experts » et s'en remettent à eux du soin de réaliser leur accord. Peu enclins à les écouter dans les temps faciles, ils ne s'y livrent que plus aisément à l'heure du péril. L'alibi est classique. On est tenté de penser à ces procès où les juges, effrayés de leurs responsabilités et de leurs incertitudes, attendent des experts sinon la clarté absolue, du moins, à l'égard de leur conscience et de l'opinion, la couverture absolue. Quelques exemples célèbres montrent d'ailleurs quelle unanimité et quelle lumière jaillissent de ces confrontations. Hélas! au moment où le politique se livre aux techniciens, c'est que le problème n'est déjà plus technique.

La technique n'est un terrain neutre que quand les mesures sont imposées par l'événement. Dès qu'une marge de choix subsiste, lorsqu'il est encore possible de gouverner le cours des choses, le technicien ne peut proposer ses recettes que dans le cadre d'options politiques qu'il ne lui appartient pas de prendre. L'intermédiaire assez tristement comique du recours successif puis simultané aux « experts » montre la gravité du mal dont souffre le régime.

L'expansion attaquée...

C'est pourquoi l'impuissance de celui-ci inquiète davantage que la crise elle-

même. Elle risque finalement d'acculer à des solutions qui compromettront pour une durée indéterminée les objectifs économiques et politiques poursuivis depuis dix ans.

Ne nous y trompons pas. Déjà, dans certains milieux, on s'efforce de faire jouer la tentation de la facilité, l'impopularité des contraintes de l'économie dirigée, dans le même sens que la

être jugulée autrement que par la déflation et celle-ci n'exige-t-elle pas stagnation économique et chômage? »

Les conséquences ne sont pas avouées. Mais la politique préconisée les implique nécessairement et n'a de sens que si elle les produit : réduction des investissements publics, découragement des investissements privés par la limitation des marges d'auto-financement, les restrictions et le coût du crédit.

Une passion plus secrète anime sans doute certains de ces conseillers. Faire la pause déflationniste, n'est-ce pas du même coup faire échec au marché commun et par là condamner une seconde fois l'Europe? N'est-ce pas justifier, par la nécessité, le maintien, voire le renforcement du protectionnisme et, à l'abri de celui-ci, du nationalisme malthusien?

Cette politique aboutirait à une véritable catastrophe économique et politique. La partie qui se joue est donc dramatique. Serait-ce donc utopique d'espérer la gagner sans renoncer à notre espérance d'une France économiquement renouée dans une Europe unie?

L'imminence du péril peut aider à rompre les inhibitions des gouvernements, à dépasser leurs contradictions, à leur imposer les choix. Révons un instant que le gouvernement soit finalement assuré d'une certaine durée, que les pouvoirs qu'il a obtenus se révèlent suffisants et que le travail en commun de ses membres le dote d'une cohérence interne qu'il ne possédait pas à l'origine. Au delà de mesures d'urgence qu'il a prises et fait ratifier par le Parlement — assurer les paiements intérieurs et extérieurs, — tentons de définir les choix qu'il lui faudra bien faire.

Il lui faudra d'abord affirmer avec force que les difficultés financières, si pressantes soient-elles, ne peuvent mettre en cause les objectifs d'expansion dans un marché européen unifié. Toutes les solutions doivent donc être subordonnées à la nécessité de maintenir le mouvement d'expansion (ce qui ne signifie pas le maintien du rythme de progression des deux dernières années) et de tenir les échéances du marché commun.

Rompre les inhibitions des gouvernements

nostalgie d'un certain libéralisme, nationaliste, protectionniste et malthusien. L'expansion, seule donnée réconfortante de la réalité française au cours des dernières années, est accusée depuis quelques mois d'être à l'origine de l'inflation et de la crise des paiements extérieurs. La grande idée est de détruire à la faveur des circonstances — au bénéfice de qui? — les deux « dogmes » sur lesquels reposent le redressement de la France d'hier et les chances de la France de demain : l'expansion continue et le plein emploi — « l'inflation peut-elle

Commerce extérieur, budgets,
réformes

Pour atteindre cet objectif, il est nécessaire d'assurer au niveau le plus élevé l'équilibre de la balance des comptes, donc d'augmenter sensiblement les exportations. Il est nécessaire d'atténuer le déficit budgétaire et, dans la mesure où il est incompressible, de compenser l'excès de la demande publique par une compression de la demande privée. Cet effort n'est pas techniquement impossible. Mais il ne saurait être spontané — et impliquera une certaine contrainte.

Si on fait abstraction de son aggravation spéculative ou accidentelle (mauvaise récolte de 1956), le déficit de la balance commerciale est de l'ordre de

Une cure d'austérité.

150 milliards de francs, soit 1 % du revenu national. La couverture, de ce déficit normal ne paraît pas hors de portée si la politique d'exportation utilise des procédés plus efficaces et moins globaux que l'aide indiscriminée.

Les conventions passées au cours de cette année entre l'État et l'industrie automobile, par lesquelles celle-ci s'est engagée à réserver annuellement pour l'exportation une quantité donnée de voitures automobiles, sont une excellente initiative qu'il conviendrait de généraliser dans de nombreux secteurs. Il devrait être possible également — au moins dans certaines industries — de lier l'attribution de matières premières à la justification ou à l'engagement d'exportation d'une quantité donnée de produits.

Dans une économie caractérisée par un excès de la demande et faute de traditions exportatrices dans l'industrie,

il faut bien voir que l'exportation est moins stimulée par l'aide ou les écarts de change dont elle bénéficie qu'elle n'est entravée par l'attrait et la facilité du marché intérieur. C'est dire qu'une certaine dose de contrainte, contractuelle si possible, est nécessaire pour délivrer les industriels exportateurs de la tentation du marché intérieur.

Quant au déficit des finances publiques, la conception du budget est d'abord à réviser. Il est anormal — étant donné sa masse dans le revenu national et ses effets économiques — que le budget reste annuel, alors que le plan économique est quadriennal, alors que chaque année doit intégrer des dépenses, prévues en dehors de tout examen global, par des plans pluriannuels. En second lieu, la structure du budget, c'est-à-dire les tâches de l'État, doit faire l'objet d'une analyse systématique et être périodiquement remise en question.

Il ne s'agit pas, bien entendu, de verser dans la démagogie facile qui attribue tous nos maux au « train de vie » de l'État. Ce thème, qui masque des desseins économiques précis, est constamment exploité par une certaine presse. Il a d'autant plus d'emprise qu'on se garde bien de préciser les éléments qu'il conviendrait de réduire. Chacun peut ainsi faire son choix en conformité avec ses intérêts.

Sans mettre en cause les attributions de l'État, il faudra bien s'attaquer à des dépenses que rien ne justifie plus, sinon la fidélité à un mythe (subvention au pain), l'inertie des institutions (soutien de cultures aujourd'hui excédentaires et privées de marchés d'exportation rentables) ou la simple démagogie.

Il faudra aussi examiner s'il est raisonnable et sain que l'État continue indéfiniment à couvrir les déficits des grands services publics nationaux, faute de les autoriser à demander aux usagers le prix du service rendu.

Enfin, l'adaptation et la modernisation de nos structures administratives et militaires restent à faire.

Côté recettes, le problème d'une véritable réforme fiscale reste posé aussi bien dans le but d'accroître le produit des impôts que de rendre sa répartition plus juste.

Cependant, les charges actuelles de l'État sont trop lourdes pour qu'au moins tant que durera la guerre d'Algérie, l'effort fiscal et la compression du budget parviennent à diminuer sensiblement le déficit. En fait, sur les prévisions de 1958, il n'a pas paru possible de gagner plus de 200 milliards environ. L'importance du déficit résiduel impose une action rigoureuse sur la dépense privée. C'est à l'épreuve de l'austérité

que l'action du nouveau gouvernement sera jugée. Seule une cure d'austérité peut dispenser de faire porter les sacrifices nécessaires sur l'économie de demain, c'est-à-dire sur les investissements.

Pour faire admettre l'austérité, il est sans doute aussi important de la répartir justement que de montrer clairement l'enjeu. La structure de notre système fiscal est en fait trop mal adaptée à l'exigence de justice pour qu'il faille compter uniquement sur l'impôt pour réduire la dépense privée. Il sera nécessaire de recourir à des formules d'épargne nouvelles auxquelles seront associées toutes les classes de la population.

La discipline des prix dépendra sans doute davantage de l'efficacité des mesures prises pour réduire la consommation privée que d'un blocage que l'administration est hors d'état de faire respecter.

Il y a plusieurs sortes d'inflation

Ce ne sont là que des exemples. Ils suffisent à montrer qu'une politique économique et financière digne de ce nom n'est jamais simple. Elle doit se traduire par des mesures diverses qui « modulent » suivant les nécessités propres à chaque secteur traité l'action de la puissance publique. Le recours exclusif à des dispositions globales, pour être classique et presque instinctif en période de tension inflationniste comme celle que nous traversons en ce moment, n'est, contrairement à une opinion répandue, nullement une panacée. Il peut même se révéler nocif. Il constitue en réalité un aveu d'ignorance et d'impuissance.

Changer les structures administratives et militaires.

Il est tellement plus commode de raisonner sur des abstractions dociles et familières, telles que l'inflation et la déflation, la production et la consommation! C'est le mérite de ceux qu'on appelle les économistes d'action d'avoir en France depuis quelques années vigoureusement lutté contre ces notions faussement scientifiques. Sur ce point, la comptabilité économique française est certainement supérieure à l'anglo-saxonne dans la mesure où elle parvient à donner une idée de la structure en profondeur des activités économiques françaises et ne se contente pas de calculer quelques grandeurs caractéristiques (par exemple, le revenu national, la production intérieure globale) qui ne peuvent donner qu'une idée très superficielle d'une réalité infini-

Nous enfoncerons-nous dans la crise ?

intervention de l'État dans le domaine économique. Les suivre sur ce terrain en s'interdisant toute mesure autre que d'ordre global et monétaire serait pour la puissance publique s'en remettre aux centres de décision privés du soin de répartir les sacrifices. Compte tenu des forces économiques en présence, il est aisé de prévoir de quel côté se trouveront les victimes. Ce qui explique la nervosité des syndicats à l'annonce d'une politique d'austérité conçue selon le schéma classique et leur volonté de se prémunir, au besoin par la grève, contre les conséquences des décisions privées, auxquelles ils n'ont point de part. Aussi imparfait qu'il puisse être, le blocage des prix n'est pas toujours l'absurdité économique que dénoncent les partisans du libéralisme : il rétablit dans une certaine mesure un équilibre sans lequel le consommateur risquerait de faire tous les frais de l'opération.

Ces principes posés, il serait toutefois vain de dissimuler que toute action sélective sur l'économie pose le problème de l'autorité de l'État, inséparable de celui de la stabilité gouvernementale.

Donner à la confiance un fondement rationnel

Un gouvernement assuré de durer, doté de pouvoirs nécessaires et accordé sur l'usage qu'il convient d'en faire, pourrait créer en peu de jours le climat indispensable au succès d'une politique de redressement et faire réapparaître chez les Français la dose minimum de civisme.

Mais, si précieux que puisse être le phénomène magique de la confiance, ses effets ne seront durables que si son fondement est rationnel. Il ne peut donc dispenser de l'action d'envergure qu'il est nécessaire d'entreprendre très rapi-

dement pour utiliser au maximum le crédit dont les nouveaux gouvernements disposent dans l'opinion dans les premières semaines de leur existence.

Cette action d'envergure, le fonctionnement du régime, les divisions des partis, le scepticisme de l'opinion la rendent-ils malgré tout possible ?

La proximité des périls facilitera-t-elle le sursaut? ou, impuissants à réagir, nous enfoncerons-nous davantage dans la crise, n'ayant alors d'autre choix que le repliement dans l'autarcie ou la prospérité humiliante et illusoire des nations entretenues ?

L'Europe une seconde fois va-t-elle se briser contre ce partenaire nécessaire et impossible ?

Puissent les Français et d'abord leurs représentants comprendre que ces semaines-ci se joue l'avenir de la France.

L'équilibre de la balance des comptes.

ment plus complexe, plus multiforme.

Au même moment, l'inflation peut menacer dans certains secteurs, alors que la déflation sévit dans d'autres. Une mesure déflationniste générale peut jeter la perturbation dans ceux-ci sans assainir ceux-là. De même que, sur le plan militaire, la destruction d'un village ne permet pas toujours de mettre hors d'état de nuire le tireur qui s'y cache. Il y a d'ailleurs plusieurs sortes d'inflation qui exigent chacune un remède approprié. Certaines provoquées par l'insuffisance physique de l'offre peuvent nécessiter des importations supplémentaires. D'autres, au contraire, exigent que la demande soit découragée par tous les moyens. La hausse des prix, combattue dans un cas, peut être recherchée dans l'autre.

Pour des motifs qui sont loin d'être désintéressés, certains tirent argument de cette complexité pour rejeter toute

La réforme fiscale.

Ce que veulent

Il est souvent question, surtout depuis le récent congrès de Bamako, d'une évolution de la communauté franco-africaine vers un système fédéral. Que signifie cette formule, susceptible d'interprétations diverses et même contradictoires ? Pierre-Henri Teitgen, ancien ministre de la

P.-H. Teitgen

« Rien ne serait pire que le faux-semblant et l'équivoque. Nous avons besoin de savoir ce que les Africains ont dans leur cœur plutôt que de savoir ce qui est écrit dans les livres de droit. »

P.-H. TEITGEN. — Il me paraît nécessaire pour commencer de rappeler le système sous lequel vivent actuellement les territoires d'outre-mer. C'est celui qu'organisent la loi-cadre de 1956 et ses décrets d'application. Elle repose sur une distinction fondamentale entre les affaires locales, qui sont attribuées dans chaque territoire à des institutions parlementaires et exécutives africaines, et les affaires communes, d'État, de souveraineté, qui sont attribuées, celles-là, et en propre, au gouvernement et au Parlement de la métropole.

Tel qu'il est bâti par la loi-cadre, le système ne réalise qu'une très large et très profonde décentralisation. Certes, quantité d'affaires qui intéressent les Sénégalais au Sénégal, les Gabonnais au Gabon, les Soudanais au Soudan, et qui étaient autrefois traitées, réglées par le gouverneur et les services administratifs du gouvernement, sont maintenant traitées par l'Assemblée territoriale et par le Conseil de gouvernement nommés et désignés par les Africains eux-mêmes. Mais ce n'est encore que de la décentralisation parce que, sur cet ensemble, la métropole conserve certains pouvoirs de tutelle et de contrôle général, et surtout parce que tous les grands problèmes communs, relations extérieures, défense, sécurité, police, commerce extérieur, monnaie, restent de la compétence de la métropole, restent des affaires nationales françaises. Des Africains peuvent participer au gouvernement de la République, ils siègent dans le Parlement de la République, mais ce sont les institutions et les organes de la République qui règlent ces affaires communes.

Voilà où nous en sommes. Est-ce que cette solution peut être considérée comme définitive, est-ce qu'elle est entièrement adéquate, reste-t-il des aspirations non satisfaites que ressentent actuellement les populations d'Afrique noire ? C'est peut-être ce que vous, Senghor, pourriez nous dire maintenant.

L. SENGHOR. — Je suis heureux, mon cher Teitgen, que vous ayez exposé l'état actuel du problème. En effet, sans rien enlever à M. Defferre du mérite qu'il a eu à déposer le projet de loi-cadre, je dois dire que les éléments en avaient été rassemblés par vous, quand vous étiez ministre de la France d'Outre-Mer. Vous aviez déposé un projet de loi, ce texte avait circulé, et un syndicaliste de gauche, que je ne veux pas nommer, s'était même élevé, à son sujet, contre ce qu'il dénonçait comme la création de « républiques nègres » ! En vérité, ce que veulent essentiellement les peuples d'outre-mer, c'est gérer leurs affaires locales. Par contre,

il y a certains problèmes qui les intéressent peu et qu'ils laissent très volontiers aux autorités de la République.

Or, comme l'a dit le rapporteur de la loi-cadre, le socialiste Alduy, la loi-cadre n'accorde qu'une semi-autonomie. C'est contre cette semi-autonomie que s'élèvent aujourd'hui les éléments les plus conscients de l'outre-mer. En effet, dans le système actuel, on ne sait pas trop si c'est le gouverneur qui dirige ou le vice-président du Conseil de gouvernement. Cette situation engendre des conflits de compétence et une grande confusion. Les revendications des peuples d'outre-mer ne seront satisfaites que si nous avons, à la tête de ces Conseils de gouvernement, un premier ministre responsable devant l'Assemblée territoriale. Au fond, l'objet de ces revendications, c'est le statut qui a été accordé au Togo et au Cameroun.

P.-H. TEITGEN. — Si je vous comprends bien, cette première revendication fondamentale des Africains tiendrait, dans l'immédiat, à une application loyale, totale, sans faux-fuyants et sans équivoque, de la loi-cadre.

L. SENGHOR. — Exactement.

P.-H. TEITGEN. — Premier résultat à atteindre : appliquer la loi-cadre au moins telle qu'elle est, et, par conséquent, empêcher à tout prix que les autorités de la République qui n'ont, d'après la loi-cadre, de responsabilités qu'en matière de gestion des services de l'État, empiètent sur les compétences qui ont été, par la loi-cadre, imparties aux autorités parlementaires et exécutives africaines.

L. SENGHOR. — Parfaitement, il y a actuellement, voyez-vous, des situations qui sont intolérables. Je prends deux exemples concrets qui concernent le Sénégal : un haut fonctionnaire s'est trouvé à la tête d'une manifestation illégale dans la rue. Le Conseil de gouvernement du Sénégal, unanime, a décidé de mettre ce fonctionnaire à la disposition du haut-commissaire. Il y a eu des interventions politiques et le haut-commissaire a demandé au gouverneur du Sénégal d'annuler la décision, prise pourtant en Conseil de gouvernement. Il est évident qu'il y a là une source de conflits. Le Conseil de gouvernement du Sénégal a trouvé que le gouverneur ne pouvait, à lui seul, annuler une décision qui avait été prise en Conseil de gouvernement.

Autre exemple : le Conseil de gouvernement du Sénégal ayant décidé d'envoyer le Président de l'Assemblée territoriale, blessé au cours d'une session, se soigner en France, le Conseil d'État

les Africains

France d'Outre-Mer, l'un des promoteurs de la loi-cadre des T. O. M., et Léopold Senghor, lui aussi ancien ministre, agrégé de lettres et leader de la Convention Africaine, ont bien voulu en discuter à notre Forum, au cours d'un entretien d'une grande spontanéité.

Léopold Senghor

« Je pense que la solution du fédéralisme classique, dans l'état actuel des choses, est impossible. Un système beaucoup plus simple, tenant compte des réalités actuelles, serait acceptable pour les Africains. »

a annulé la délibération de l'Assemblée du Sénégal, alors qu'il s'agissait d'une affaire purement intérieure qui ressortissait aux pouvoirs locaux.

Nous pensons que, dans le système que nous demandons, contrairement à ce qui se passe dans un système de décentralisation, le pouvoir central ne doit pas pouvoir, après le partage de compétences réalisé, annuler les décisions des pouvoirs locaux pour des raisons d'opportunité. C'est donc à une cour constitutionnelle qu'il devrait incomber d'arbitrer les conflits. Ce que veulent actuellement les peuples d'outre-mer, c'est que le partage des compétences qui est à la base de la loi-cadre soit effectivement respecté, sans empiètement des autorités de la République sur les autorités africaines.

P.-H. TEITGEN. — Vraiment, nous ne pouvons qu'acquiescer.

L. SENGHOR. — Il y a une autre revendication. C'est celle qui concerne les groupes de territoires. La France, très justement, a assemblé en fédérations des peuples divers par la culture, par le niveau de vie, par la civilisation : fédération d'A.-O. F., fédération d'A.-É. F., Madagascar. Nous pensons que ces fédérations doivent être maintenues. On ne peut plus, aujourd'hui, régler les problèmes essentiels — financiers, économiques, sociaux, politiques — dans le cadre étroit d'un territoire de 2 à 4 millions d'habitants.

Pour les fédéralistes européens, une France de 43 millions d'habitants, dont le revenu annuel par tête d'habitant est de 300 000 francs, est une entité qui ne peut régler, à elle seule, les grands problèmes. Les fédéralistes européens jugent qu'il est nécessaire que la France entrent dans une union européenne. De même, nous pensons que des territoires de 2 à 4 millions d'habitants, où le revenu annuel par tête d'habitant est de quelque 20 000 francs métropolitains, ne sont pas viables. Il y a une autre raison. C'est que, dans une république fédérale d'un type nouveau, il faut qu'il y ait un certain équilibre. A côté d'une France de 43 millions d'habitants, il faudrait une A.-O. F. de 20 millions d'habitants, une Algérie de 10 millions d'habitants, un Madagascar de 4 millions d'habitants. Pour des raisons d'équilibre, c'est le groupe de territoires qui doit être l'État fédéré, intégré dans la République. Cela n'empêchera pas que les groupes de territoires soient eux-mêmes des fédérations.

P.-H. TEITGEN. — Oui, vous estimez que l'unité fondamentale, ce ne peut pas être le territoire, ce doit être nécessairement,

en l'état actuel des problèmes économiques, de leurs complexités et de leurs imbrications, le groupe de territoires créé antérieurement par la France. Vous savez quelle est la difficulté, mais je ne crois pas qu'elle soit insoluble. La difficulté, c'est, tout en assurant à l'échelon de Dakar, Brazzaville, Tananarive, une coordination des activités territoriales et une bonne gestion des services communs à plusieurs territoires, de respecter l'autonomie, le particularisme de chaque territoire, et de permettre, dans le cadre du territoire, l'éclosion et le développement d'une véritable démocratie.

L. SENGHOR. — Parfaitement.

P.-H. TEITGEN. — Il faut redouter un système qui donnerait à l'Africain de chaque territoire l'impression que son destin est réglé à Dakar, à Brazzaville, à Tananarive, par des autorités tellement lointaines qu'il ne participerait pas à leur activité et au contrôle de cette activité. Je crois qu'il y a là des formules à trouver, qui doivent concilier, et l'exigence d'une véritable autonomie territoriale, et, en même temps, la nécessité d'une coordination, d'une action commune à l'échelon du groupe de territoires. Je ne crois pas que ce problème-là puisse poser des difficultés insurmontables. Avec un peu de savoir-faire, de compréhension et d'intelligence politique, on doit arriver à satisfaire à la fois les deux besoins.

L. SENGHOR. — Je ne m'élève pas contre ce que vous avez dit. J'ai oublié d'ailleurs d'apporter une précision. En réalité, la loi-cadre a bien maintenu une certaine solidarité entre les territoires ; mais notre revendication précise vise la création d'un exécutif fédéral. Actuellement, en effet, nous avons, au niveau des groupes de territoires, des assemblées délibérantes : Grands Conseils et Assemblée représentative de Madagascar. Seulement, l'exécution des décisions de ces assemblées appartient au seul haut-commissaire. Notre revendication, encore une fois, tend essentiellement à la création d'un exécutif fédéral.

Nous voulons aussi que l'on assouplisse la loi en sorte que les territoires puissent déléguer certaines compétences aux organismes fédéraux. Je prends un exemple : la fonction publique ne peut être entièrement réglée à l'échelon des territoires. La gestion, oui ; mais la législation doit être délibérée à l'échelon des groupes de territoires, parce qu'il risque d'y avoir de trop grandes disparités entre les territoires. Je pense que vous serez d'accord avec moi sur ce point.

théoriques et pour des raisons pratiques, ou plutôt pour une raison théorique et pour une raison pratique. Raison théorique : si le ministre résidant est en même temps membre du gouvernement de la République, il y aura confusion de pouvoirs, la même personne étant aussi membre du gouvernement local. Raison pratique : tout d'abord, malheureusement, l'exécutif de la République est instable ; ensuite nous risquons de voir le ministre résidant mener sa politique, non dans l'intérêt général, mais dans l'intérêt de tel ou tel parti. Surtout, si ce ministre résidant est un Africain. Dans le contexte politique actuel, où les luttes sont très vives et où les Africains n'ont pas assez l'expérience de la gestion des affaires, un ministre résidant africain ne sera pas impartial.

Il vaut donc mieux que le chef de l'exécutif soit un Africain qui ne soit pas membre du gouvernement central. Dépendant

P.-H. TEITGEN : « Au risque de scandaliser un peu, je vous donnerai raison. »

P.-H. TEITGEN. — Vous avez incontestablement la logique pour vous. A partir du moment où l'on admet cette vérité d'évidence, qu'il existe des intérêts communs aux territoires groupés qui ne peuvent être résolus que par des décisions communes et des autorités communes à ces territoires, il faut admettre que, pour gérer ces intérêts communs à plusieurs territoires, il doit exister, à la capitale du groupe de territoires, non seulement une assemblée délibérante, mais un organe exécutif africain.

L. SENGHOR. — Précisément.

P.-H. TEITGEN. — Le seul problème, vous me permettrez de le poser, c'est celui de savoir comment il faut aménager les choses pour que cet exécutif du groupe de territoires n'étouffe pas l'exécutif du territoire, pour qu'il se maintienne, lui aussi, dans ses compétences (les intérêts communs à plusieurs territoires) tout en respectant l'autonomie des territoires et les compétences des institutions territoriales. Sauf cette réserve, je suis d'accord avec vous. Je crois, en effet, que le sens de l'évolution conduit nécessairement à l'organisation, à côté des assemblées territoriales de Dakar et Brazzaville, de conseils exécutifs chargés de la gestion des intérêts communs aux territoires groupés.

L. SENGHOR. — Il y a une autre question que vous me permettez de soulever. On s'est demandé comment seront élus ces exécutifs fédéraux, et on a parlé de la nomination d'un ministre résidant qui serait le chef de l'exécutif fédéral. Pour ma part, je suis contre la nomination d'un ministre résidant, pour des raisons

« Cherchons du côté des organismes européens quelques prototypes pour un effort de style fédéraliste. »

alors de l'assemblée, il sera amené à faire une politique objective, parce qu'il sera contrôlé et sanctionné comme il ne pourrait pas l'être s'il était membre du gouvernement de la République.

P.-H. TEITGEN. — Je suis de votre avis pour des raisons d'ordre rationnel et de principe, autant que pour les raisons politiques que vous venez d'énoncer. Les affaires que vous voulez voir confier à un exécutif siégeant au sommet du « groupe de territoires », ce sont des affaires communes aux territoires, mais ce sont d'abord des affaires africaines, ce sont des affaires que la loi-cadre a déjà confiées aux autorités africaines territoriales. Vous voudriez que ces affaires communes soient reprises aux autorités territoriales ; mais, puisque ce sont des affaires africaines, elles ne peuvent pas

Léopold Senghor : « Malheureusement, l'exécutif de la République est instable. »

être confiées à l'échelon du groupe de territoires à un ministre résidant qui serait le représentant de la République. Elles doivent être, par nature, par définition, confiées, à l'échelon du groupe de territoires, à des institutions, qui seront des institutions africaines. En cela, je suis également d'accord avec vous.

L. SENGHOR. — Reste une troisième revendication, mais c'est plutôt une revendication théorique. Les peuples d'outre-mer, c'est-à-dire leurs éléments conscients, veulent le maintien de l'article 75 qui permet à un territoire ou à un groupe de territoires de passer d'un statut à un autre.

Nous comprenons, par exemple, que nous ne pouvons obtenir de la métropole que, dans le Parlement et le gouvernement fédéraux, la représentation se fasse au prorata de la population. Nous savons que c'est la France qui fournit les crédits néces-

doit aboutir à reconnaître aux Conseils de gouvernement et aux Assemblées territoriales, sur les affaires qui leur sont imparties, la compétence du dernier mot et par conséquent, dans un certain sens du terme, la souveraineté, pour ce qui concerne ces affaires-là. A partir de quoi, ces territoires deviendront des sortes d'États (puisque, pour une série d'affaires, ils se trouveront investis de la compétence du dernier mot) soumis au contrôle de légalité d'une autorité judiciaire, mais non pas au contrôle d'opportunité d'une autorité administrative représentant la République. Nous sommes bien d'accord.

Alors, en effet, le système de la loi-cadre est un système qui conduit progressivement à transformer les territoires d'Afrique noire en territoires autonomes du style Togo. Ce sera fait le jour, reconnaissez-le, où le vice-président du Conseil de gouvernement deviendra effectivement premier ministre et où le Conseil de gouvernement se trouvera par la force des choses et sans peut-être qu'on modifie les textes, en fait et en droit coutumier, responsable devant les Assemblées. Mais, ceci dit, je me permets de faire remarquer que, jusqu'ici, nous n'avons pas abordé le problème le plus difficile : celui de la participation des territoires à la gestion de ce que nous appelons, dans la loi-cadre, les services de souveraineté, les services d'État. En ce qui concerne ces affaires-là, avez-vous quelque chose à nous dire ?

L. SENGHOR. — Vous le savez mieux que moi, dans une fédération classique, il faudrait que la Chambre des députés, pour prendre un exemple, fût élue par les collectivités, au prorata du nombre de leurs habitants ; il faudrait ensuite que, dans le Sénat fédéral, chaque collectivité élût le même nombre de représentants. Cela aboutirait rapidement à introduire à la Chambre des députés une majorité de députés arabo-berbères et noirs puisque chaque collectivité territoriale obtiendrait autant de représentants que la métropole : il y aurait ainsi, au nouveau Sénat fédéral, peut-être un cinquième seulement de représentants de la métropole. Cette solution du fédéralisme classique est impossible, non pas d'ailleurs pour des raisons sociales ou religieuses, mais pour des raisons qui tiennent aux structures sociales et économiques. La constitution d'une fédération classique, comme vous l'avez dit tout à l'heure, comporterait l'établissement d'impôts fédéraux. Or, actuellement, non seulement nous ne pourrions participer à égalité à cet effort fiscal, mais nous avons besoin de l'aide de la métropole, pour nos investissements d'abord, et même pour le fonctionnement de nos services propres. La métropole ne pourrait donc accepter un pareil fédéralisme.

Je préconise un système beaucoup plus souple, qui existe, si je suis bien informé, en Russie, où le gouvernement de la République fédérée de Russie est, en même temps, le gouvernement de toute l'U. R. S. S. Dans mes propositions à l'Assemblée Nationale, le gouvernement de la République serait, en même temps, le gouvernement de la métropole, et l'Assemblée actuelle, l'Assemblée Nationale, serait en même temps l'Assemblée de la métropole et l'Assemblée de la République. Par contre, le Sénat, modifié dans sa composition, serait un Sénat fédéral. Mais, dans mon système, il n'y aurait que deux collectivités, la « collectivité métropole » et la « collectivité outre-mer », chaque collectivité élisant le même nombre de sénateurs. Il y aurait donc deux sections au Conseil de la République. La seule section métropolitaine délibérerait pour toutes les affaires qui intéressent uniquement la métropole, les deux sections délibéreraient conjointement pour les affaires qui intéressent les territoires d'outre-mer ou l'ensemble de la République. Je ne dis pas, d'ailleurs, que ce système soit parfait, mais enfin c'est un système qui tient compte des réalités actuelles.

On me dira que ce système comporte de sérieux désavantages pour la métropole : ainsi, à l'Assemblée Nationale, les députés d'outre-mer voteraient même sur les questions intéressant uniquement la métropole. J'avoue que c'est un inconvénient, mais le système comporte aussi des inconvénients pour l'outre-mer, car,

« Ne pourrait-on aboutir à terme à une union confédérale, avec le Maroc, la Tunisie et d'autres États?... »

saires à nos investissements, et même quelquefois les crédits nécessaires au fonctionnement des services locaux. Donc, nous ne réclamons pas un fédéralisme du type classique. Mais nous ne pouvons pas préjuger de l'avenir, nous ne pouvons pas boucher l'avenir. Si nous ne sommes pas satisfaits du système actuel, la seule soupape de sûreté sera, pour un territoire ou un groupe de territoires, de pouvoir passer du statut d'État fédéré au statut d'État confédéré dans une union confédérale.

P.-H. TEITGEN. — Eh bien, au risque de scandaliser un peu, je vous donnerai également raison sur cette troisième revendication. Je crois que le système de la loi-cadre qui n'est à présent qu'un système de décentralisation, s'il évolue selon sa ligne originare,

dans les questions intéressant la République, les élus d'outre-mer seraient en minorité à l'Assemblée Nationale. Avantages et inconvénients se compensent ici : mais, à mon avis, ce serait un système acceptable pour les hommes d'outre-mer. Ce qui intéressent les hommes d'outre-mer, je l'ai dit, ce sont essentiellement leurs affaires intérieures.

Evidemment, ce système ne pourrait durer indéfiniment. La soupape de sûreté serait nécessaire pour le moment, très éloigné encore, où les pays d'outre-mer pourraient atteindre un degré de développement comparable au degré de développement non de la métropole, mais de certains autres pays européens. A ce moment-là, l'État fédéré d'A.-O. F., l'État fédéré d'A.-É. F. ou Madagascar pourraient sortir de la République et passer du stade d'État fédéré dans la République au stade d'État associé dans une confédération.

J'insiste beaucoup sur la nécessité de constituer une union confédérale à laquelle on demanderait à la Tunisie, au Maroc et à d'autres États d'adhérer. L'exemple de l'indépendance tuni-

de réaliser l'unité à plusieurs, l'unité dans la diversité. Mais vous savez bien que le juriste, le technicien emploie le mot « fédéralisme » dans un sens différent. Pour lui, l'État fédéral, c'est un type connu. Ce qui lui vient à l'esprit quand il emploie ce mot-là, c'est la structure constitutionnelle de la Suisse, ou bien la structure constitutionnelle des États-Unis d'Amérique. Et même, bien souvent, c'est la structure constitutionnelle de la Suisse ou des États-Unis d'Amérique, il y a cent ans. Car il faut bien reconnaître que, dans les pays qui pratiquent ce régime fédéral classique, au sens technique du mot, tout a évolué dans le sens de la centralisation et qu'en particulier les compétences économiques fondamentales qui étaient attribuées aux États locaux, aux États fédérés, ont été progressivement reprises par les institutions centrales ou fédérales. De telle sorte qu'à l'heure actuelle le véritable régime constitutionnel de l'Amérique et de la Suisse n'est pas exactement celui qu'ont dans la tête les gens qui se proclament « fédéralistes ». Il faut donc d'abord employer le mot en précisant toujours ce que l'on

« Même dans mon territoire, qui passe pour frondeur, nos revendications, outre l'autonomie interne, sont d'ordre économique. »

sienne et marocaine, sans interdépendance, est extrêmement dangereux pour les pays d'outre-mer. Aujourd'hui, si la France nous abandonnait, étant donné notre peu de développement économique, social, politique, nous serions obligés de nous tourner vers l'un des deux grands pour nous organiser ; autrement nous risquerions de tomber dans l'anarchie ; et l'exemple du Ghana est significatif pour nous.

F.-H. TEITGEN. — Nous voilà en effet au cœur du problème. Vous êtes fédéraliste. A Bamako, il semble que l'on se soit prononcé pour une solution fédérale. Toute une série d'hommes politiques français abondent dans le même sens. Or le mot « fédéral » a toutes sortes de sens et son emploi est extrêmement délicat parce que celui qui le prononce ne lui accorde généralement pas la même signification que celui qui l'entend.

Il y a des gens qui se disent fédéralistes, tout simplement parce qu'ils sont les adeptes d'une mystique, d'une philosophie tendant à découvrir, sous toutes sortes de formes, des structures susceptibles

« Nous arrivons donc à quelque chose d'extrêmement pratique. »

entend par là, et vous avez eu parfaitement raison de le faire.

Secondement, vous avez évoqué une autre difficulté qui, en l'état actuel des choses, est évidente. Le système fédéral suppose la distinction des compétences, d'une part, des États membres, des États locaux, et puis, d'autre part, des organismes fédéraux ; mais il suppose aussi une participation des États locaux fédérés à la gestion des problèmes communs et au financement des services, des organisations, des entreprises qui ont pour but de réaliser la politique fédérale.

Or, en l'état actuel des choses, une organisation fédérale française ne pourrait pas percevoir dans les territoires d'outre-mer les impôts « fédéraux » qui alimenteraient le budget « fédéral ». Il apparaît donc difficile que la métropole puisse partager le pouvoir de décision, alors qu'elle continuera à supporter à elle seule la totalité des charges. Ce que vous avez dit, d'autre part, est également vrai : rien ne peut être pire que le faux-semblant et l'équivoque. Or nous savons bien que la métropole ne pourrait accepter, dans de telles circonstances, que sa politique militaire,

sa politique internationale soient déterminées par un Parlement fédéral dans lequel elle pourrait, en droit ou en fait, se trouver en minorité. C'est une impossibilité. Alors, je voudrais vous poser une question qui me paraît fondamentale.

Vous avez, dans la tête, la liste de ces affaires que la loi-cadre considère comme des affaires d'État, de souveraineté, et qu'elle maintient dans la compétence exclusive du gouvernement de la métropole et du Parlement de la métropole. Est-ce qu'il y a dans l'esprit des Africains, dans leurs pensées, dans leurs arrières-pensées, un désir d'avoir, dans les temps où nous sommes, une part effective à toutes les décisions à prendre sur toutes ces affaires. Par exemple, est-ce que vos amis du Sénégal, les militants de votre parti, ceux qui ont déjà une formation politique et puis, derrière eux, la masse des Sénégalais désirent vraiment se sentir associés à la détermination de la politique de défense nationale et de la politique extérieure de l'ensemble Métropole-Afrique ? Ou bien, est-ce au règlement d'autres problèmes, spécialement des problèmes économiques de l'équipement, du crédit, de la monnaie, des changes, des problèmes que vont poser le marché commun, qu'ils veulent être associés. Je voudrais savoir dans quel domaine doit jouer votre « fédéralisme », parce que, peut-être, nous simplifierions la solution du problème si nous arrivions à préciser exactement quel est le besoin vrai des masses africaines et de leurs élites.

L. SENGHOR. — C'est l'évidence, depuis l'application de la loi-cadre, aucune revendication à ma connaissance, même dans mon territoire, qui passe pour un territoire frondeur, n'a été formulée concernant la direction de la politique étrangère ou de la politique de défense. Par contre, d'une part, les assemblées et les gouvernements locaux ont revendiqué le droit d'être consultés en matière économique ; d'autre part, ils veulent exercer un certain contrôle sur la radio et sur le service des douanes. Voilà les faits. Les élus d'outre-mer en la personne des éléments conscients ne nient pas qu'il doit exister des postes d'État dans les territoires d'outre-mer. Seulement, ils veulent qu'à côté des postes d'État il y ait des postes fédéraux et des postes locaux, sur lesquels d'ailleurs la République exercerait un certain contrôle. De même, pour le service des douanes, leurs revendications sont nuancées. En réalité, ce qu'ils veulent, c'est avoir un certain droit de regard sur la gestion. Les recettes douanières constituent une partie importante de notre budget ; il faut que nous puissions en contrôler le service, dire ce qui va et ce qui ne va pas ; car, dans le système de la loi-cadre, alors que le service des douanes perçoit des taxes douanières pour notre compte, nous n'avons pas à délibérer sur la marche du service. En un mot, nous voulons être consultés sur les mesures économiques qui ont des répercussions sur notre économie. Je songe, en parlant, au décret Gaillard du 10 août 1957. Le prélèvement de 20 % opère une ponction de 1 milliard de francs C. F. A. sur l'économie sénégalaise. C'est un chiffre éloquent.

P.-H. TEITGEN. — Ce que vous venez de dire me paraît décisif. Parce que vous êtes un excellent observateur de la réalité africaine et que vous avez toujours le souci de savoir ce que les gens avaient dans la tête et dans le cœur, plutôt que de savoir ce qui est écrit dans les livres de droit, votre opinion me paraît susceptible d'éclairer le problème et par conséquent sa solution.

Si, dans la mentalité, dans la raison, dans le cœur des Africains, le besoin, ce n'est pas tant de participer au contrôle de notre diplomatie et de notre politique de défense nationale, mais de participer à tout ce qui, dans la gestion économique de la France, peut avoir une répercussion sur le niveau de vie, la situation, le développement technique et le progrès des masses africaines et des territoires d'outre-mer, nous aboutissons à quelque chose d'extrêmement pratique. Car, en effet, de quoi souffrons-nous ? et de quoi souffrez-vous ? Il faut que les Français métropolitains aient le courage de le reconnaître. De ceci : qu'il y a une

CE QUE TOUT FRANÇAIS DEVRAIT SAVOIR

● Le fédéralisme est un système qui tend à assurer l'épanouissement des libertés locales, à l'échelon des collectivités de base, tout en maintenant entre celles-ci, à l'échelon supérieur, la cohésion nécessaire.

En principe, le fédéralisme se caractérise donc par un dédoublement des institutions : institutions locales, propres à chacun des territoires fédérés, et institutions centrales, responsables des questions communes.

● D'après les règles classiques : la compétence du Parlement et du Gouvernement français, dans une République fédérale, devrait être limitée aux seules questions purement métropolitaines ; par contre, les questions communes : défense nationale, politique extérieure, politique monétaire de la zone franc, etc., devraient relever de la compétence d'une Assemblée fédérale et d'un gouvernement fédéral, auxquels les différents territoires fédérés (métropole et pays d'outre-mer) participeraient sur un plan de stricte égalité.

● En fait, le principe fédéral est d'application très souple et peut inspirer des solutions très diverses.

Entre le fédéralisme et la décentralisation, c'est-à-dire l'octroi de larges pouvoirs de décision aux assemblées administratives des collectivités locales, les différences sont de degré plus que de nature.

● Le titre VIII de la Constitution définit les institutions de la communauté formée par la France et les pays d'outre-mer qui ont avec elle des liens institutionnels :

L'Union Française est, en fait et en droit, une confédération (union d'États qui conservent leur pleine souveraineté) entre la Métropole et les trois États de l'ancienne Fédération d'Indochine.

Le Maroc et la Tunisie, étant des États indépendants, pourraient également s'unir avec la France dans le cadre d'une confédération.

La République Française est un ensemble de vingt-quatre pays (France métropolitaine, Algérie, anciennes colonies d'Afrique Noire, de Madagascar, d'Océanie, des Antilles). Au départ, cet ensemble, gouverné de Paris, avait un caractère unitaire ; mais, en dotant chacun des territoires d'outre-mer, depuis 1946, d'une Assemblée locale, représentative de ses intérêts particuliers, la loi a amorcé l'évolution du système dans un sens préfédéral. La loi-cadre de 1956 a accentué encore cette évolution en créant, dans chaque territoire, un conseil de gouvernement, doté de pouvoirs exécutifs, et en attribuant à l'Assemblée locale une compétence législative territoriale.

zone franc, une solidarité économique des territoires et de la métropole, que toute décision prise en ce qui concerne l'équipement, la monnaie, la politique douanière, les conditions de l'importation et de l'exportation, le change, les attributions de dollars ou de livres, tout cela retentit immédiatement sur le niveau de vie des Africains. Or vous avez raison de dire que cette politique-là, elle est entre les mains de la seule métropole, sans une participation effective des Africains. Il n'y a pas d'association réelle, des Conseils de gouvernement territoriaux à la direction générale de la politique économique, qui, pourtant, commande à tout instant la vie des territoires. Est-ce que vous ne croyez pas que c'est dans cette direction-là qu'il faut tenter le premier effort de style « fédéraliste », de manière à aboutir à des organismes communautaires de direction de la politique monétaire, de la politique des changes, de la politique douanière, de la politique de l'équipement des accords commerciaux, demain de la gestion du marché commun, dans lesquels seraient effectivement représentés les Africains ? En ce domaine, ils pourraient disposer d'une pondération qui, à mon sens, pourrait être plus forte que celle qu'il serait possible de leur reconnaître, s'ils prétendaient être associés en même temps à la direction des politiques militaires et diplomatiques, à la gestion de l'ensemble des intérêts, qui sont, il faut bien le dire en l'état actuel des choses, mieux perçus, mieux ressentis par la métropole que par les masses africaines. Notre effort commun devrait donc tendre à créer une véritable structure politico-économique de direction de la zone franc et de l'économie eurafricaine. Et je me demande, si du côté des organismes européens, genre « C. E. C. A. », genre « EURATOM », genre « MARCHÉ COMMUN », il n'y aurait pas quelque prototype dont on pourrait s'inspirer pour construire une véritable communauté économique métropole-Afrique.

L. SENHOR. — Mais je suis tout à fait d'accord. Je crois que nous touchons là véritablement au nœud du problème. Outre l'autonomie interne, je crois que nos revendications essentielles sur le plan de la République sont des revendications économiques ; et peut-être c'est par là qu'il faudrait commencer à instituer la fédération : car, quand on parle de fédéralisme, on songe surtout aux institutions politiques et pas assez aux institutions économiques.

P.-H. TEITGEN. — Et vous savez quelle place tient à l'heure actuelle l'économie dans la politique, puisque, en fait, notre gouvernement métropolitain et notre Parlement métropolitain y consacrent les quatre cinquièmes de leur temps.

L. SENHOR. — Tandis qu'en matière de défense je pourrais dire que le problème presque unique est, au contraire, de supprimer les séquelles de discrimination qui subsistent encore dans l'armée. En tout cas, les revendications essentielles des soldats sénégalais vont dans le sens de l'assimilation : ils veulent avoir la même solde, les mêmes régimes de congé, les mêmes allocations familiales, ils veulent entrer dans les mêmes écoles d'officiers que les militaires français. Ces deux exemples, dans deux domaines différents, économique et défense, prouvent que le problème a des faces plus diverses qu'on ne le dit souvent.

Vraiment, le fédéralisme qu'il s'agit d'appliquer est un fédéralisme d'un type nouveau. C'est vous qui aviez employé à l'Assemblée de l'Union Française une formule à propos de ce fédéralisme. Je crois que c'était fédéralisme « rénové ». D'ailleurs, c'est par là que je veux terminer, c'est votre parti qui, en 1946, a commencé à insister sur le fédéralisme. Je ne veux pas entrer dans une polémique : j'ai relu, l'autre jour, une brochure où l'on parlait en guerre contre le « fédéralisme du M. R. P. » : c'était un manifeste de 1946, et c'est pourquoi je vous rends votre bien.

Le coût de

LES difficultés financières ont eu pour effet, depuis quelques mois, d'attirer davantage l'attention sur le coût de la « guerre d'Algérie ». Comme il arrive généralement, les chiffres varient en fonction des tendances de ceux qui les avancent. Au congrès radical de Strasbourg, M. Félix Gaillard a affirmé que le coût net n'excédait pas 150 milliards par an. M. Mendès-France, se référant à une étude de la Commission pour l'Europe de l'O. N. U. et à un article de M. Jo W. Saxe publié par la revue anglaise *The Banker*, l'a évalué par contre à 700 ou 800 milliards par an.

Que faut-il penser de ces affirmations contradictoires ?

Les dépenses militaires exceptionnelles pour l'Algérie

Les premiers documents auxquels on peut se référer sont les fascicules budgétaires officiels. Avant même que n'éclatât la rébellion, une fraction assez importante des forces françaises était stationnée en Afrique du Nord, et leurs dépenses, comprises dans le budget militaire général, se montaient à environ 200 milliards par an. Il a été décidé, depuis lors, que les dépenses *supplémentaires* exceptionnelles, entraînées par les opérations de pacification, seraient inscrites dans un budget extraordinaire.

Pour 1957, ce budget extraordinaire, prévoyant 378 milliards de crédit (1) contre 319 en 1956 et 62 en 1955, n'a été déposé que le 14 mai et n'a pu ainsi être approuvé lors des débats budgétaires de décembre 1956.

Le calendrier parlementaire n'en a pas permis depuis lors la discussion, si bien que celle-ci n'interviendra qu'à posteriori, à l'occasion de l'examen du « collectif ». C'est donc à la procédure des décrets d'avances « en excédent des crédits ouverts » qu'il a fallu recourir pour mettre à la disposition du ministre de la Défense Nationale ces 378 milliards, aujourd'hui entièrement engagés.

Le coût *financier* des opérations militaires en Algérie semble être assez clairement établi par ce document. Néanmoins, certains correctifs doivent être apportés.

(1) Le « collectif » de 1957 fait état de plusieurs dizaines de milliards de dépassements de crédit, sans indiquer leur ventilation entre budget normal et budget extraordinaire.

opérations militaires en Algérie

PAR ***

D'une part, il convient de retrancher du chiffre de 378 milliards les dépenses effectuées par l'armée dans le cadre de la pacification, pour suppléer ou prolonger l'action des services civils : travaux d'équipements et de génie, fonctionnement des écoles, des sections administratives spéciales, assistance médicale, police urbaine, etc., et qu'on peut estimer à 20 milliards. Resterait donc un total d'environ 360 milliards de dépenses militaires pour la pacification de l'Algérie, sous réserve des dépassements intervenus en cours d'exercice.

Opérations d'Algérie et missions OTAN

Mais, d'autre part, doit-on ajouter à ces 360 milliards, comme le fait M. Jo W. Saxe, les 200 milliards de dépenses militaires normales en Afrique du Nord ? En un sens, non, puisque ces dernières dépenses auraient dû être accomplies de toute manière dans le cadre de notre effort de sécurité nationale et de nos obligations vis-à-vis de l'O. T. A. N. Mais, en un autre sens, oui, au moins en partie, puisqu'il est évident que les nécessités du rétablissement de l'ordre nous ont obligés à transformer la quasi-totalité de notre appareil militaire en Algérie, au détriment de ses missions antérieures, pour le faire concourir, dans son ensemble, aux tâches de la pacification.

En réalité, toute la question est de savoir si l'on considère l'effort militaire accompli par la France en Algérie comme une opération de police interne à laquelle elle est seule intéressée ou, au contraire, comme une contribution essentielle à la défense du monde libre. Dans le premier cas, on jugera logique d'imputer entièrement à la pacification l'ensemble des dépenses effectuées en Afrique du Nord, y compris les 200 milliards de dépenses « normales », puisqu'on considérera que les obligations internationales auxquelles elles correspondaient autrefois sont aujourd'hui abandonnées, ce qui comporte, évidemment, un indéniable passif. Dans l'autre cas, on jugera au contraire que la lutte contre la rébellion algérienne rentre pleinement dans le cadre de ces obligations et que, par conséquent, nos alliés doivent la considérer comme une participation de notre pays aux charges

communes de l'alliance, au moins en ce qui concerne les 200 milliards de crédits « normaux ».

De même, la nécessité de plafonner nos dépenses militaires totales nous a contraints de demander à nos alliés de différer 150 à 200 milliards de dépenses d'équipement que nous aurions dû réaliser dans le cadre de l'O. T. A. N. Ainsi, notre budget militaire global n'a-t-il augmenté de 1955 à 1957 que de 306 milliards, c'est-à-dire d'un chiffre inférieur aux dépenses exceptionnelles d'Algérie, alors qu'il aurait, sans ces dépenses, augmenté des 150 à 200 milliards ci-dessus.

Peut-on dire que ces « économies » doivent, en bonne comptabilité, venir en diminution de la charge des opérations d'Algérie ? Ou faut-il souligner, au contraire, qu'elles entraînent un affaiblissement de notre effort de sécurité en Europe et qu'elles sont donc payées cher sur un autre plan ? On voit combien les chiffres totaux pourront différer selon la réponse donnée à cette question.

Il est certain, malheureusement, que c'est le point de vue de nos partenaires qui comptera en pratique. Si nous n'arrivons pas à les rallier à nos vues, nul doute qu'ils ne tireront un jour prétexte de la fraction considérable de nos moyens militaires engagés en Afrique du Nord pour modifier à notre détriment les rapports d'influence au sein de l'alliance occidentale. Il serait donc dangereux que nous nous habituions à compter pour des sommes « épargnées » les dépenses différées sur certains chapitres militaires correspondant à nos obligations internationales.

En outre, les dépenses actuellement différées ou converties auront des incidences budgétaires à terme, lorsqu'il sera nécessaire de réadapter notre armée à ses missions européennes et atlantiques.

Budget ordinaire et budget extraordinaire

Une autre difficulté d'estimation vient de ce que le budget extraordinaire ne contient certainement pas toutes les dépenses extraordinaires afférentes aux opérations d'Algérie : activité des arse-

naux, dépôts et autres installations en France métropolitaine, en faveur de l'Algérie, sans imputation des dépenses correspondantes au budget spécial, prélèvements sur des stocks qui ne sont pas recomplétés. M. Saxe note qu'une revue semi-officielle relate qu'au cours du premier trimestre 1957 l'aviation a effectuée près de 30 000 missions en Algérie contre moins de 6 000 pour la même période de l'année précédente. Cependant, dans le budget extraordinaire, on ne trouve aucune ouverture de crédit pour une augmentation aussi importante des dépenses opérationnelles. Nous n'avons cherché à évaluer que le coût financier des opérations d'Algérie, à l'exclusion de leur coût économique, (manque à gagner résultant de l'immobilisation, aux armées, d'une fraction particulièrement intéressante de la population active, consommation de devises dues aux commandes militaires, etc.).

Nous n'avons pas voulu non plus, comme les experts de la Commission pour l'Europe de l'O. N. U., faire la somme des dépenses militaires et des dépenses publiques civiles de la métropole en Algérie (90 milliards environ en 1957, comprenant les subventions et les prêts pour le développement de l'Algérie, la subvention d'équilibre accordée au budget de l'Algérie et divers chapitres parmi lesquels une part des frais de prospection du pétrole du Sahara). Il s'agit, en effet, de dépenses de nature différente dont l'addition n'a pas grande signification.

Les chiffres que nous avons cités suffisent néanmoins à démontrer que, si la charge constituée par les opérations d'Algérie, pour importante qu'elle apparaisse, n'est pas, en soi, au-dessus des forces de la nation française ni disproportionnée avec l'enjeu en cause, elle serait incompatible avec la continuation de la politique d'imprévoyance et de facilité qui a régné au cours des dernières années. Ils prouvent aussi que la fin des opérations militaires permettra une reconversion importante et souhaitable des dépenses actuelles, au bénéfice tant de notre appareil de défense européen que de l'équipement social et économique de l'Algérie; mais qu'il serait vain d'en attendre un allègement substantiel des charges budgétaires actuelles.

« La musique de jazz, c'est une insouciance accélérée. » (Un certain sourire.)

Françoise Sagan : t

ON aime ou on n'aime pas ce qu'écrit Françoise Sagan. Il est impossible d'ignorer le « phénomène Sagan ». L'extraordinaire succès de *Bonjour Tristesse* en 1954 pouvait être attribué à la surprise causée par l'âge printanier de l'auteur : une jeune fille inconnue de dix-huit ans faisait une entrée brillante dans les lettres françaises, avec un roman dont le style clair et dépouillé, l'accent discrètement cruel, la mélancolie assourdie ne manquaient pas d'attrait. Mais le succès est devenu triomphe : Françoise Sagan est maintenant un écrivain-vedette consacré et encensé par la presse, la radio, le cinéma ; elle a ses biographes, ses thuriféraires, ses exégètes, ses traducteurs. Ni Malraux, ni Camus, ni Gide, ni Bernanos n'ont atteint aussi rapidement un public de plusieurs centaines de milliers de lecteurs ; la méconnaissance des vraies valeurs est de toutes les époques !

Françoise Sagan a réussi cette impressionnante performance de rassembler les approbations de la presse progressiste et mendésiste, la bénédiction du porte-parole du catholicisme éclairé François Mauriac, les encouragements du fasciste mal repenté Lucien Rebatton, les félicitations de la revue de Jean-Paul Sartre, les sympathies de la critique communiste, les appréciations élogieuses de ses aînés, André Maurois, Émile Henriot, Robert Kemp, Henri Jeanson, Claude Roy, auxquels sont venus se joindre de jeunes confrères admiratifs. Le directeur de *La Vie Catholique*, Georges Hourdin, et notre Étienne Borne lui-même n'ont pas résisté à la séduction de cette romancière de vingt-deux ans, déjà sans illusion et sans joie. Dans ce concert d'éloges, parmi ces murmures flatteurs qui se répandent par delà les frontières de France, rares sont les notes discordantes, à tel point que M^{lle} Sagan fait presque figure d'institution vénérable qu'il est malséant et de mauvais goût d'attaquer.

Dussé-je passer pour « béotien », ou « vieux jeu », je dirai que *Dans un mois, dans un an* (où l'on joue à aimer qui ne vous aime pas et à ne pas aimer qui vous aime) est un roman médiocre,

mal construit, confus, malgré ou à cause de sa brièveté ; je dirai qu'il est déplorable de considérer les livres sommaires, élégants et secs de Françoise Sagan comme l'expression de la sensibilité de la jeunesse moderne.

Falots, inconsistants, les personnages de *Bonjour Tristesse*, *Un certain sourire*, *Dans un mois, dans un an*, promènent leur scepticisme distingué, leurs dégoûts, leur superficielle tendresse, leur lâche désarroi et leurs petites souffrances de bars parisiens en plages à la mode, ils quittent leur verre de scotch pour le volant de leur puissante voiture, cultivent tristesse et ennui au rythme des disques de jazz dans la fumée des cigarettes, ne s'embarrassent pas de scrupules ni de problèmes, confondent l'amour avec « l'échange de deux fantaisies et le contact de deux épidermes », ignorent l'enthousiasme, l'angoisse et la lutte, s'accouplent sans passion pour occuper le temps.

Demi-oisifs, indifférents, désabusés, privés d'aventure intérieure, dépourvus de véritable humanité, les héros et les héroïnes de Françoise Sagan fuient la vie dure et pleine pour de vains et dérisoires divertissements, des plaisirs à fleur de peau ; or, selon le mot d'un célèbre théologien, on ne fuit au dehors que parce qu'on est vide au dedans...

Lorsque j'évoque de tels personnages impuissants à se fixer un but et à donner un sens ou une justification à leur existence, je ne puis m'empêcher de leur appliquer la remarque de Gabriel Marcel : « L'homme est acculé à ce dilemme : s'accomplir ou se fuir. Là où il ne s'accomplit pas, il ne peut que s'éprouver lui-même comme un vide béant insupportable, dont il lui faut se protéger à tout prix. » Les garçons et les filles, les hommes et les femmes que nous présente Françoise Sagan cherchent cette protection dans l'alcool, la vitesse, le jazz, les sorties nocturnes, les coucheries, et ils ne rencontrent en définitive que l'échec et le néant. Leur chair est triste, leurs désirs dénués de force, et leur cœur a, semble-t-il, perdu toute fraîcheur et toute générosité.

« LE SAGANISME CHEZ LES CRITIQUES »

Il suffit de mettre le pied sur une plage du Midi pour être convaincu que les personnages décrits par notre jeune romancière sont bien réels. Cette race, à la fois indolente et tourmentée, dorée au soleil, abreuvée d'alcools variés, n'est pas seulement composée d'êtres jeunes ; elle comprend beaucoup d'adultes.

GEORGES HOURDIN, Le Monde.

A L'Express, Sagan est reine. Dans ses rêves les plus osés, Françoise Giroud munit la France de trois mamelles : un Mendès-France, président du Conseil à vie. Un Sahara immense (il l'est), ruisselant de pétroles et de derricks, véritable Eldorado. Une littérature limitée à Mauriac et à Sagan. Mauriac est la précieuse vieille chose qui vous dispense de lire les écrivains du passé. Quant à Sagan, c'est la littérature à la fois moderne et idéale de M. et Mme Express.

BERNARD FRANK, La Nef.

M^{lle} Sagan reste l'incomparable analyste d'un mal du siècle ; la tendre infirmière des souffrants de la jeunesse et de l'amour ; l'incomparable témoin des misères adolescentes, des troubles des âmes qui entrent de travers dans la vie et y trébuchent sans méchanceté foncière.

ROBERT KEMP, Les Nouvelles Littéraires.

Tristesse... ennui... alcool... à Saint-Tropez

moins de notre temps ?

« Qu'as-tu fait de ta vie, qu'as-tu envie d'en faire ? Question à laquelle je ne pouvais que répondre : Rien. » Ainsi parle la Dominique d'*Un certain sourire*. Tel n'est pas le langage de la jeunesse, même pas de celle qui fréquente le cabaret de la Huchette, les soirées mondaines ou les dancings de la Côte d'Azur.

Les êtres les plus proches, dans la vie réelle, des Cécile, Dominique, Luc, Béatrice, Jacques, Bernard, Josée ont probablement moins de détachement et plus de complexité que ne leur en prête Françoise Sagan dans ses œuvres. Au lieu d'aller au delà des apparences, de sonder les âmes et les cœurs, de révéler les secrets, les ombres et les tourments enfouis, les minces récits de Françoise Sagan simplifient à l'extrême les caractères et ne dessinent que des esquisses trop imprécises et des silhouettes très floues. La concision, l'économie de moyens sont de remarquables qualités sous réserve qu'elles ne constituent pas un procédé servant à dissimuler la faiblesse ou l'insuffisance des analyses psychologiques.

Le monde de Françoise Sagan est un monde statique et stagnant où l'on s'ennuie, où l'on étouffe, un monde désolé et stérilisant qui s'effrite lentement, un monde sans avenir où les amours sont provisoires, les sentiments éphémères, les chagrins légers, un monde de décadents, de vaincus cernés par l'absurde et qui abdiquent devant lui.

De même que la bourgeoisie mise en scène par Françoise Sagan est « une certaine » bourgeoisie, la jeunesse qu'elle décrit est « une certaine jeunesse » qui se berce de sa désespérance et de son désenchantement, une jeunesse qui ne fait rien parce qu'elle ne croit à rien, une jeunesse précocement desséchée et vieillie qui déclare, comme la narratrice de *Bonjour Tristesse* : « Tous mes plaisirs, je les dois à l'argent. » En ces jeunes et ces moins jeunes, cyniques et veules, qui ne se réfèrent à aucune valeur humaine, morale ou spirituelle, qui bâillent au lieu d'agir, je ne trouve rien qui mérite l'intérêt et la sollicitude particulière que leur manifestent sociologues et moralistes. Ils ne sont pas les fruits spécifiques et originaux de ce demi-siècle crispé ; ils ont des prédécesseurs ;

on ne saurait les considérer comme le signe ou le résultat du prétendu pourrissement et de la détresse de notre société occidentale, démocratique et libérale, car ils n'en sont que le déchet.

Le « saganisme » n'est pas le reflet des déceptions et des écœurements, des aspirations et des révoltes de la vraie jeunesse, celle qui étudie, peine et travaille, celle qui se dévoue ou celle qui s'interroge ; le « saganisme » est simplement le témoin d'un petit univers artificiel d'intellectuels futiles et de snobs fatigués qui s'affirment affranchis, libres, lucides et ne sont que désaxés, féroce-ment égoïstes, sans vigueur et sans rigueur, étrangers aux hommes qui assument tant bien que mal leur condition et affrontent les soucis quotidiens.

Ce n'est d'ailleurs pas tellement au nom d'une éthique ou d'une métaphysique que je critique les ouvrages blasés de Françoise Sagan, c'est surtout au nom de la vie passionnante et tragique, douce et amère, de la vie qui meurtrit et enrichit. Il serait navrant et dangereux que les nouvelles générations assimilent le comportement des individus saganien à un authentique art de vivre, cela équivaldrait à prendre l'éclat du verre pour celui du diamant...

Il y a, au fond, quelque chose de pathétique et de déchirant dans le cas de cet écrivain si jeune et si exceptionnellement doué, dont l'intelligence aiguë s'exprime dans une fragile création romanesque où l'amoralité décente, la lassitude, la résignation ne laissent pas la moindre place à l'espoir, au courage, au risque.

M^{lle} Sagan a, sans aucun doute, une personnalité plus attachante que celle de ses désinvoltes et froids personnages. Elle nous doit des livres moins pauvres et mieux accordés aux inquiétudes de ce temps. Son talent lui permet de renoncer aux charmes faciles et fugitifs d'un maigre romantisme accommodé à la sauce d'un existentialisme de pacotille, et de viser plus haut, plus vaste et plus profond. Je souhaite qu'elle ne reste pas la fabricante d'une littérature pour gens pressés qui se veulent « à la page ».

HENRI BOURBON.

Théâtre

naïveté sur les champs de bataille et soudain, par amour d'une fille à peine entrevue, se conduit en héros et meurt. J.-L. Barrault et ceux qui ont aimé la pièce se sont indignés de l'échec, ont crié à l'agression contre le théâtre et la culture. J.-J. Gauthier et R. Kemp, qui avaient un peu trop méchamment exprimé leur opinion, se sont vus chargés de tous les péchés d'Israël. Plusieurs journaux nous ont généralement gratifiés de multiples variations sur la liberté et les devoirs de la critique, sujet dont on ne finira jamais de débattre.

La critique doit évidemment éviter les condamnations catégoriques et explosives lorsqu'elles se fondent sur des réactions d'humeur plutôt que sur les principes essentiels de l'art dramatique. Mais l'objectivité totale n'existe pas et la critique conserve le droit de laisser percer la joie, l'ennui ou l'irritation qu'il a éprouvés au cours du spectacle. Au public de ne pas confondre le jugement émis par un chroniqueur avec une vérité de dogme.

Au risque d'encourir l'accusation de crime contre l'esprit, j'avoue être demeuré insensible à la poésie et au comique d'*Histoire de Vasco*. La poésie m'a paru de faible qualité et le comique très proche de la facilité. Georges Schéhadé a écrit de délicats poèmes, mais ce n'est pas le poète qui est ici en cause, c'est le dramaturge qui a voulu réaliser une pièce poétique, et, si l'intention était louable, le résultat l'est beaucoup moins.

La seconde création de Barrault, transposition scénique du *Château*, de Kafka, est également contestée. Toutes les discussions que suscite ce grand animateur l'honorent d'ailleurs, car elles prouvent son audace et sa passion du théâtre. Les livres de Kafka sont l'expression et le témoignage du drame de l'individu qui se heurte désespérément aux parois d'un univers incohérent, sans issue. Le courageux arpenteur « K » s'efforce en vain d'obtenir sa place dans la société des humains et son admission dans le royaume de la Grâce. Inexorablement, inexplicablement, le *Château* lui reste fermé, comme le village qui refuse de l'accepter parmi les siens. On a reproché à Pol Quentin et à Barrault d'avoir, dans leur adaptation, atténué le caractère oppressant du roman pour

Kafka quand même.

● « HISTOIRE DE VASCO » ET « LE CHATEAU »

A la joie que nous éprouvons de pouvoir enfin applaudir la Compagnie Madeleine Renaud-Jean-Louis Barrault se mêle le regret de savoir que la salle où joue actuellement cette troupe n'est qu'un abri provisoire.

La reprise de contact de la Compagnie

avec le public et la critique a été mouvementée. *Histoire de Vasco*, de l'écrivain libanais d'expression française Georges Schéhadé, n'a pas été une réussite. Les spectateurs ont boudé le petit coiffeur qui déteste la guerre stupide, promène sa gentillesse et sa

- « Histoire de Vasco » et « Le Château », par la Compagnie Madeleine Renaud — Jean-Louis Barrault.
- « Un Roi à New York », le dernier film de Chaplin.
- « L'école de Paris 1957 » à la Galerie Charpentier.
- Les « Suites » de Jean-Sébastien Bach, par Pablo Casals.

satisfaire au « goût français ». Les quelques libertés prises par les adaptateurs me semblent justifiées par le souci de rendre l'œuvre plus accessible à des intelligences latines. Même les scènes qui ont été traitées avec humour ou dans le style d'une satire moliéresque ne constituent pas une trahison de la pensée angoissée de Kafka. L'essentiel de l'inspiration kafkaïenne est respecté : dans une atmosphère de malaise et de cauchemar, l'homme, enserré dans d'invisibles liens, est livré à l'incompréhensible ; seul, désarmé, il est écrasé, tué par un Ordre absurde et tyrannique.

La reprise de *La Répétition* a rencontré l'accueil chaleureux qu'il était facile de prévoir. Cette pièce, qui associe avec une habileté consommée le monde cruel d'Anouilh à la grâce exquise des personnages de Marivaux, est désormais un classique.

HENRI BOURBON.

Cinéma

● REQUIEM POUR UN ROI

(*Un Roi à New York*, de Chaplin.)

Le roi de l'écran est mort...

Son quatre-vingt-deuxième film ressemble à cette sorte de caveau lugubre

que nous montrent les premières images, à ce palais immense et abandonné, d'où se sont enfuis le roi Shahdov et ses trésors : les révolutionnaires d'Estrovie s'étonnent de n'y trouver que le souvenir du monarque ; nous, nous nous étonnons de ne saisir que l'ombre d'un grand du cinéma.

L'indulgence de certains confrères pour *Un Roi à New York* ne les honore pas. Elle a quelque chose de trop familier qui me choque : ainsi donc, on fait la charité à Chaplin, on fait à ce souverain découronné une aumône facile, un sourire peu généreux de critique ! On écrit qu'on a ri « à gorge déployée », alors qu'on s'est forcé à rire ; qu'on a été ému, alors qu'on ne peut qu'être navré devant tant de scènes mélodramatiques qui demeurent froides aux feux de la lanterne magique. La vérité, c'est que le rire et l'émotion ne sont pas tout à fait absents d'*Un Roi à New York*, mais qu'ils n'y durent guère plus d'un quart d'heure.

Les acteurs ne sont en rien responsables de cette fascinante catastrophe : Dawn Addams est charmante ; le petit Michael Chaplin joue bien ; et l'acteur Chaplin est, d'un bout à l'autre, jusque dans les pires scènes du scénariste

Un anti-Picasso.

Chaplin, admirable. Au cours de la meilleure séquence, où le roi Shahdov fait de la télévision publicitaire sans le savoir, il suffit que ce septuagénaire en smoking dise le monologue d'Hamlet : le prince de Danemark n'était pas plus tragiquement jeune sous la perruque paille de Laurence Olivier ! A de brefs instants même, le prodigieux mime du cinéma muet se réincarne : que les doigts de Chaplin, coiffés d'une soucoupe, marchent sur une nappe, et c'est une soupe à la tortue que prend en commande le maître d'hôtel ; et voyez ce petit rire égrillard, quand le roi masse la cheville de Dawn Addams : ces deux éclairs nous ramènent à *Charlot soldat*. En 1918...

Le malheur, c'est que ce piment soit trop rare dans un brouet trop dilué, de couleur trop indécise. Chaplin scénariste n'a pas trouvé, ou n'a pas voulu choisir, un ton : ses griefs envers les États-Unis pouvaient constituer le sujet d'une caricature supérieurement ironique, d'une farce irrésistiblement ridiculisante, ou d'un pamphlet écrasant de sévérité. Il fallait choisir, et sans doute était-ce difficile, et sans doute le génie de Charlot a-t-il été justement le sens du tragi-comique, cet art

Une tragédie manquée.

funambulesque du petit homme qui marchait à cheval sur la frontière, un pied dans le désespoir, un pied dans l'insouciance. *Limelight* était délibérément une tragédie (romantique à

l'anglaise), c'était un film parfait. *Un Roi à New York* est, on s'en aperçoit à la fin, une tragédie, mais c'est une tragédie manquée.

PIERRE MARINUS.

Expositions

● ÉCOLE DE PARIS 1957

Cent cinquante toiles alignées au long des cimaises de la Galerie Charpentier. Peut-être quelques chefs-d'œuvre étaient-ils engloutis sous cette marée de toiles et sous ces flots de couleur ? Mais, dans ce hangar à peinture, on était saisi d'un ennui bientôt mué en désespoir. Au passage de cette Bérésina plastique, l'esprit sombrait en déroute.

Et d'abord le mot d'école est un abus. Dans l'école impressionniste, on saisit la parenté de Monet, de Pissarro et de Sisley. École florentine, école siennoise, école vénitienne : c'étaient des peintres cousins entre eux. J'attends qu'on me fasse sentir un lien entre Picasso et Brayer, entre Coutaud et Soulages, entre Buffet et Manessier, sinon que les uns et les autres usent de tubes et de brosses.

Dans la peinture contemporaine, telle qu'elle s'étalait à la Galerie Charpentier, on distinguait trois courants principaux, eux-mêmes subdivisés : les abstraits, les surréalistes, les figuratifs. Les abstraits bénéficiaient de la place d'honneur. L'ampleur même de cette présentation contribuait à démontrer que, plus que tous autres, les abstraits souffrent de cette présentation en série. Ils s'entretuent. Ils ne chantent que sur une grande surface nue où ils ouvrent une fenêtre de poésie. A la Galerie Charpentier, c'était un massacre mutuel. J'ai mis très longtemps à discerner le merveilleux *Port du Nord*, de Vieira da Silva, dont l'atmosphère est évocatrice. De même, faillit m'échapper *La Cathédrale*, de Gregory, si chargée de rêve.

Les surréalistes étaient peu représentés. Ils suffisaient pourtant à montrer l'écueil où s'abîme cette école : le bric-à-brac. Le rapprochement d'une femme sans tête, de quelques paires de fesses et d'un bateau n'est pas forcément poétique. Ou plutôt, c'est « poésie passe-partout ». Aux confins du surréalisme, deux très belles toiles cependant, *Les Pétrouliers*, de Carzou, et *Le Port de Locquirec*, par Rohner.

Ils nous introduisent à parler de l'immense groupe des figuratifs où cavalcadaient sur les murs et le meilleur et le pire. Un Buffet de bonne veine, *Venise*, y luttait avec le plus ennuyeux des Chapelain-Midy et avec la fumisterie des Deux Rois, de Clavé. Je m'étonne

d'avoir distingué dans ce fourre-tout les aquarelles de Magdeleine Vessereau, *Le Requin*, d'Humblot, et les *Maisons au bord d'un étang*, de Capron.

GEORGES LE BRUN KERIS.

Disques

Vérité, honnêteté, grandeur, courage.

● LES « SUITES » DE BACH

Un jeune garçon de treize ans en quête de quelque partition de brasserie dans une boutique de la ville de Barcelone découvrit un jour les *Suites pour violoncelle seul*, de Jean-Sébastien Bach ; son nom devait s'associer par la suite à celui du Cantor de Leipzig ; le jeune musicien s'appelait Pablo Casals : « Cette découverte fut la grande révélation de ma vie, écrivit-il plus tard ; je me rendis compte tout de suite de son exceptionnelle importance. Pendant que nous rentrions à la maison, je palpais, je caressais mon trésor. Émerveillé, je me mis à étudier les *Suites*... une étude qui devait se prolonger pendant douze ans avant que je me décide à les jouer en public. » N'oublions pas, pour autant que cela puisse nous étonner mainte-

nant, qu'avant Pablo Casals aucun violoncelliste n'osait inscrire à ses récitals la série intégrale des *Suites pour violoncelle* ; les plus audacieux interprétaient une « Sarabande » ou une « Gavotte ». Ne serait-ce qu'à ce seul titre, notre dette envers le musicien espagnol est donc immense. Mais nous savons qu'il se classe également comme un des premiers violoncellistes de tous les temps : il a révolutionné la technique de son instrument et en a tiré des accents profondément humains ; car Casals est plus qu'un virtuose, c'est un homme qui a placé sa vie sous le signe de la vérité et de l'honnêteté, de la grandeur et du courage ; faut-il rappeler l'attitude d'homme libre et de patriote qu'il a adoptée depuis la prise du pouvoir de son pays par Franco ? Voilà qui rend encore plus émouvant l'enregistrement du concert donné en hommage au Maître à l'occasion de son quatre-vingtième anniversaire ; ce concert s'est déroulé à Paris, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, le 10 octobre 1956, et, sous la baguette de Casals, l'orchestre Lamoureux a interprété l'*Élégie* de Fauré pour dix violoncelles et deux œuvres de Casals écrites pour un ensemble de 102 violoncelles. Signalons enfin qu'à ce précieux document s'ajoute sur la seconde face du disque la gravure de la répétition de ce concert et que ce disque, édité par la nouvelle collection Philips-Réalités, bénéficie d'une très luxueuse présentation.

Ce n'est pas tout, car les *Suites* de Bach interprétées par Casals viennent de faire leur entrée au catalogue microsillon grâce à la collection « Les Gravures Illustres », qui nous offre, reporté sur trois disques, l'enregistrement réalisé à Paris entre 1936 et 1939. La perfection technique de la gravure restituée pleinement l'interprétation sublime de Casals.

CLAUDE SAMUEL.

NOTRE SÉLECTION :

- STRAWINSKY : Canticum Sacrum.
 WEBERN : 1^o Cantate op. 29 et 2^o Cantate op. 31. Vega, C 30 A 120.
 BELA BARTOK : Sonate pour deux pianos et percussion. Dur., 320 C 116.
 G. FAURÉ : Deux Sonates pour violon et piano. Erato, LDE 3061.
 CHERUBINI : Messe de Requiem (dir. Toscanini). RCA, 630257.
 A. DVORAK : Concerto pour violon. DG, LPM 18152.
 F. LISZT : Concerto n^o 1 (G. Cziffra). Col., FCX 640.
 MOZART : Concertos pour piano K 467 et 595 (Casadessus). Phil., A 01291.
 J.-S. BACH : Suites pour orchestre (Paillard). Erato, EFM 42030.

LE SOCIALISME TRAHI (1) d'André PHILIP

ON a rangé ce livre dans la littérature de polémique. Effectivement, il a été lancé, en juin 1957, dans les derniers jours du gouvernement Guy Mollet et contient une critique acerbe de quelques aspects essentiels de son œuvre. A ce titre, déjà, il date et relève de l'histoire.

Ce que furent la gestion de M. Ramadier, l'expédition de Port-Saïd, la politique algérienne de M. Guy Mollet, 80 pages le disent dans un crescendo soutenu : la première fut « une erreur » ; la deuxième, « une faute », et la troisième, « un crime ». Bien entendu, c'est l'auteur qui juge ainsi, c'est-à-dire sans tendresse, et sans jamais présenter en regard les arguments que pourrait aligner la défense.

Disons-nous que ces pages ne sont pas celles qui retiennent le plus l'attention ? Elles veulent être vengeresses, mais, même en les supposant conformes à la vérité et à l'équité, elles n'influenceront guère sur la carrière politique de M. Guy Mollet. Ce n'est pas tous les jours qu'un Émile Ollivier ou un P.-E. Flandin sont exclus du pouvoir et de son espérance par le poids de leurs erreurs ou de leurs fautes.

Mais ce qui reste actuel dans le propos d'André Philip, valable pour aujourd'hui et pour demain, c'est son effort pour définir le socialisme.

Marx avait annoncé une concentration capitaliste qui ne laisserait en présence que deux classes : une oligarchie de possédants et de repus et des travailleurs sans cesse plus nombreux et plus pauvres, qui iraient au socialisme parce qu'ils ne pourraient pas ne pas y aller. La lutte des deux classes aboutirait au socialisme par un processus inévitable dont il suffirait aux travailleurs organisés de hâter la venue.

A ce schéma, André Philip oppose « le processus croissant de différenciation sociale qui caractérise nos sociétés ». Survie de classes précapitalistes à la terre et dans le commerce notamment, éclatement du patronat avec apparition dans les grandes entreprises de technocrates dont l'influence et l'orientation ne sont pas liées au droit de propriété, division de la classe ouvrière avec les ouvriers qualifiés et non qualifiés, les employés et les fonctionnaires : en somme, au lieu de deux classes polarisées, notre société présente « une multitude de groupes à intérêts divergents, cependant que s'est perdu le sens des valeurs communes de la société ». Chacun de ces

groupes défend « des intérêts privés, souvent variables, sans commune mesure permettant de les juger et de les hiérarchiser ». Dès lors, le socialisme ne peut pas être l'expression automatique de l'intérêt d'un groupe. Il ne peut être qu'« un choix politique au nom d'un idéal moral universel qu'il faudra bien trouver ailleurs que dans l'analyse du fait social ».

national, aide aux pays sous-développés et construction de l'Europe. Tout au long de l'exposé, on sent à chaque pas que la réflexion théorique s'appuie sur une connaissance étendue des données économiques et sociales.

Comment réaliser ce programme politique ? André Philip souhaite la formation d'un « rassemblement démocratique et social réunissant, autour des

Quand le socialisme rejoint le personnalisme.

Mais quel idéal moral ? « Celui-là même de la démocratie : désir de la justice, recherche de la vérité, respect de la dignité humaine. » Et plus loin : « ... Celui-là est socialiste qui met au premier plan le respect de la personne humaine, à condition que ce ne soit pas de façon abstraite et théorique, mais de façon réelle... » Comme quoi, tout est vocabulaire : ce socialisme n'est autre que le personnalisme d'Emmanuel Mounier.

Du principe adopté découle toute une politique : augmentation de la production grâce aux progrès techniques, juste répartition des biens produits, planification de l'économie, démocratisation de l'entreprise et, sur le plan inter-

partis de la gauche moderne, l'ensemble des forces vivantes de notre société : syndicats libres, coopératives paysannes, mutuelles, etc. ».

Mais que d'obstacles sur le chemin ! « Presque tous les partis actuels sont en portés à faux ; leur structure, leurs travaux et leur programme, constitués au cours du XIX^e siècle, ne correspondent plus aux problèmes du XX^e... Une autre source de difficultés provient de l'absence de conscience politique des syndicats libres... Enfin, certains des meilleurs esprits de la gauche ont été formés par l'esprit jacobin », alors que les problèmes

(1) Éditions Plon.

d'aujourd'hui dépassent tous le cadre national. « Il semble donc que la nouvelle gauche travailliste française ne pourra se constituer que lorsque, d'une part, les décisions essentielles de l'unification européenne auront été prises, que, d'autre part, les organisations syndicales libres auront pris conscience de la nécessité de s'engager politiquement. »

En attendant, chacun doit agir où il est, travailler au sein des partis existants à la rénovation de leurs doctrines et de leurs

qui; à travers mille diversités, ont été dans ce que chacun avait de plus pur, une espérance, une volonté de rénovation en rupture avec le désordre établi, par-dessus des cadres sclérosés.

Chacun a eu son côté séduisant et a effectivement séduit de larges couches de l'opinion. Ce ne furent des opérations à court terme qu'à défaut d'une doctrine cohérente pour faire de la *terre des hommes* une *terre humaine*. Il est étonnant de constater combien chaque fois

si magistralement renoué, G. Balandier nous contraint aujourd'hui à prendre conscience des dimensions véritables — religieuse, culturelle, sociale, économique et politique — du problème africain d'aujourd'hui. Il démontre une nouvelle fois que, pour comprendre « l'actualité » et, à fortiori, agir dans un monde en effervescence, un effort de réflexion « totale » et, pour tout dire, philosophique est devenu indispensable.

Les voyages et les enquêtes de G. Balandier en Afrique Occidentale ou Équatoriale le ramènent constamment à une double constatation : l'impasse à laquelle conduit la colonisation ; le caractère singulièrement complexe et déroutant de la résistance opposée par les Africains.

Le premier thème a cessé depuis longtemps d'être révolutionnaire, sans pour autant être officiellement admis par la majorité des politiques ou des experts. Et, cependant, il ne peut échapper à l'ethnologue et au sociologue que certaines manifestations de « sauvagerie », loin de témoigner d'un comportement de « primitifs », ne sont parfois que signes de décomposition de civilisations ébranlées par l'impact du monde occidental. « Sur les débris des sociétés défaites..., la sorcellerie foisonne. » Des arts et des rites, indices de vitalité sociale, disparaissent ou dégèrent en attractions mercantiles et touristiques.

La lutte contre le sous-développement donne également lieu à bien des mécomptes qui laissent perplexes les économistes. Là même où les conditions naturelles sont favorables, il arrive de devoir constater, comme le faisait un gouverneur général du Congo belge : « Nous sommes dans une impasse ; à côté d'entreprises européennes prospères, l'économie indigène végète... »

La plupart des grandes villes d'Afrique tropicale étalent l'une des mal-façons les plus irrécusables du système : la misère et plus encore le désarroi des milliers de Noirs que de fabuleux espoirs ont arrachés à leur rigide cadre ancestral, laissés pratiquement sans défense contre entrepreneurs, usuriers ou magiciens, affrontés à cette grande inconnue : la solitude. Revenant sur une idée qui lui est chère, l'auteur conclut : « Il faut que les colonisateurs consentent à une véritable conversion et que les colonisés soient stimulés par un *new deal des émotions* capable de les orienter avec vigueur vers l'avenir. »

Pour retrouver, parmi tant de décombres, le chemin de cet avenir, les Africains sont contraints à des démarches tâtonnantes et parfois déconcertantes qui expriment une volonté de résistance au fait colonial. G. Balandier rappelle le mot si profond de Gertrude Stein : « Ils ne souffraient pas d'être persécutés. Ils souffraient de n'être rien. »

Les ethnologues ont le cœur lourd.

méthodes, et préparer les regroupements ultérieurs par des contacts et des mises au point au sein de groupes d'études.

A. Philip estime que, rénové et rajeuni, « le parti socialiste pourrait devenir l'élément déterminant du rassemblement démocratique et social, qui donnera finalement naissance au *grand parti républicain français* » (souligné dans le texte). Encore faut-il que, dans son action gouvernementale, il se refuse à administrer au jour le jour et à employer des moyens qui déconsidèrent la fin poursuivie, parce qu'il sont en contradiction avec elle.

C'est ici que s'insère la partie critique de l'ouvrage, cri d'un amour déçu, d'une confiance trahie, d'une conscience heurtée. Loin d'être un livre de polémique, *Le Socialisme trahi* est un ouvrage de doctrine, le livre d'un Mounier qui se serait enfin décidé à une action politique concrète, avec les moyens du bord.

Il serait intéressant, pour finir, de situer cette recherche dans la ligne des tentatives semblables pour bâtir du neuf et du raisonnable. La Résistance, les écrits de captivité de Léon Blum, les débuts du M. R. P. et du R. P. F., certains aspects de la Troisième Force, et jusqu'au mendésisme, autant d'efforts

les Français ont permis à la balle de rebondir. Chaque fois moins haut, il est vrai. Elle roule maintenant dans le ruisseau poujadiste. L'effort de pensée d'André Philip indique peut-être une voie pour une relance à long terme..

PIERRE DHERS.

AFRIQUE AMBIGUË (1)

par G. Balandier

Sous le beau titre de *Terre Humaine*, inventé naguère par Étienne Borne pour une revue que nos lecteurs n'ont sans doute pas oubliée, une collection récente poursuit l'ambitieux, mais nécessaire projet de saisir dans toute son ampleur, et par delà les études spécialisées, la dramatique confrontation du monde moderne et des sociétés archaïques. Le risque était, en flattant un exotisme d'évasion, d'offrir au lecteur de quelconques souvenirs d'exploration sociologique ou ethnologique, sous-produits agréablement comestibles, d'austères travaux scientifiques. Il a été évité. Dans la ligne d'une tradition avec laquelle *Tristes Tropiques* de Cl. Lévi-Strauss a

(1) Éditions Plon.

Pour rentrer en possession d'eux-mêmes, certains, comme les « pagans » du Nigeria, ont su, contre les populations noires rivales, contre l'Islam, contre la colonisation britannique, « protéger opiniâtrement une très ancienne réussite culturelle », vertigineusement apparentée aux réalisations de la préhistoire. Les Batéké du Moyen-Congo ont préservé de la colonisation leurs traditions aristocratiques en se repliant dans la montagne, cependant qu'à leur place les Basoundi cherchaient à s'infiltrer dans le nouveau système, tout en participant très tôt au mouvement d'opposition.

De nombreux mouvements mi-religieux, mi-politiques, cherchent à redonner vigueur à d'anciennes coutumes. Parfois aussi se répandent soudain de nouvelles religions qui empruntent au christianisme et au vieux fonds autochtone. Des « prophètes » émeuvent les foules en délivrant des messages d'allure messianique. Conservatisme ou modernisme ne sont que des moyens différents de retrouver les secrets du savoir et de la puissance, monopole provisoire des Blancs.

Si l'auteur note au passage les propos d'un syndicaliste C. F. T. C. révélateurs du sérieux avec lequel les leaders syndicaux envisagent leur tâche, il passe pratiquement sous silence les caractères et l'évolution des mouvements proprement politiques dans les territoires africains de la zone franc. C'est une lacune d'autant plus regrettable qu'en ce domaine « l'ambiguïté » a déjà fait place à la maturité politique.

Bien que d'immenses problèmes restent à résoudre, c'est là un sérieux élément d'espoir. De même, il ne conviendrait pas, comme l'ont déjà fait certains commentateurs — et G. Balandier lui-même à propos de l'implantation du christianisme en Afrique, — de dénier toute valeur à l'apport occidental et de rejeter tout universalisme. Du contact de l'Afrique et de l'Occident peuvent naître, au contraire, le jour où les Noirs se sentiront de nouveau responsables de leur destin, un grand enrichissement mutuel et une nouvelle avance de la civilisation.

J. A.

LA FRANCE DEPUIS LA GUERRE

par Alexander Werth

Écrite par un journaliste britannique plein de talent, préfacée par le directeur d'un grand journal français, une monumentale histoire de la France depuis 1944 vient rappeler à nos gouvernants toutes les bêtises qu'ils ont commises pendant treize ans (1).

Nous y voyons d'abord la faillite de

la démocratie économique et sociale prévue par le C. N. R.

C'est ensuite la guerre d'Indochine, commencée de manière absurde et maladroitement prolongée jusqu'au désastre de mai 1954.

Incapable de jouer le rôle de médiateur entre l'Est et l'Ouest que lui assignait le général de Gaulle, notre pays fut de plus en plus absorbé par l'Ouest, jusqu'à se voir imposer le réarmement allemand. La lutte contre la C. E. D.

liste étranger, présentées comme « l'histoire de France de 1944 à 1957 », elles nous gênent. M. Werth a peut-être trop bien suivi nos leçons d'auto-critique; peut-être aussi y a-t-il une nuance entre notre façon de nous critiquer et la critique formulée par les autres; peut-être surtout, éternels Cyranos, aimons-nous trop notre verve pour permettre aux autres de l'exercer à nos dépens.

YVON BRÈS.

JEUNESSE D'OCTOBRE (1)

de Nicolas Baudy

UN an après... Nicolas Baudy donne la parole aux « témoins et combattants de la Révolution hongroise ». Des témoignages, une enquête auprès de 350 étudiants et jeunes universitaires réfugiés. Un document : le dernier comité de rédaction de *Szabad Nep* et une chronologie des événements depuis 1944.

Voilà le livre. Ce n'est pas un « reportage ». Des témoins déposent. Ils racontent ce qu'ils ont fait, ce qu'a été leur existence sous le régime Rakosi, pourquoi ils ont pris les armes. Comment ils ont combattu... A travers ces pages : toute l'histoire d'une génération élevée dans le communisme et qui s'est retournée contre le communisme. Car ces témoins ont pour la plupart entre vingt et vingt-quatre ans : ils étaient donc adolescents quand la Hongrie est devenue une « démocratie populaire ». Impossible de les présenter comme des « capitalistes » ou des « fascistes ». Beaucoup ont appartenu au Parti. Un grand nombre avait cru dans le « nouveau régime » installé au lendemain de la défaite hitlérienne. Et, aujourd'hui encore, ils s'efforcent de juger avec équité. Et leur jugement n'en a que plus de rigueur.

Pour la première fois, nous avons un témoignage collectif sur une « démocratie populaire »... vue de l'intérieur. Ainsi apparaît clairement l'importance que peut avoir l'origine sociale, le « Kader » : quiconque n'est pas fils d'ouvrier et de paysan est, *a priori*, suspect, condamné à n'être qu'un citoyen de seconde zone et tout désigné pour goûter de la prison et de la déportation. Ainsi apparaissent également la terrible emprise de l'A. V. O., la police politique, sa cruauté... son « sadisme » et le mensonge permanent qui rejoint la torture comme moyen de gouvernement. Il sera difficile désormais de parler ou d'écrire sur le communisme en action sans se référer à ce livre. En le décrivant, il le juge. Et le jugement est sans appel.

PHILIPPE FARINE.

Qui châtie bien aime-t-il bien ?

fut (aux yeux du journaliste anglais) un fier combat; malheureusement le vote du 30 août 1954 fut, « à une exception près, la dernière manifestation de l'esprit d'indépendance des Français » (p. 548).

Enfin la France se montra injuste et maladroite envers la Tunisie (lettre du 15 décembre), injuste et maladroite envers le Maroc (déposition du sultan), incapable et colonialiste en Algérie (comme le prouve la guerre actuelle).

Bref, le tableau tracé par ce journaliste « qui aime notre pays » n'est pas très flatteur et les hommes politiques de la quatrième République ne sont pas ménagés.

Un seul échappe au mépris, c'est Mendès-France (encore regrette-t-on les accords de Paris et la dégradation de la situation marocaine). Or voici que Mendès-France reproche à l'auteur du livre de s'être montré trop pessimiste. Telle est probablement l'impression qu'éprouvera aussi le lecteur.

Des critiques formulées par M. Alexander Werth, il n'en est pas une que nous n'ayons déjà lue dans la presse française.

Peut-être les approuvons-nous presque toutes séparément. Réunies en un faisceau sous la plume d'un journa-

(1) ALEXANDER WERTH, *La France depuis la guerre (1944-1957)*, préf. de Pierre Lazareff, 624 p., coll. « L'air du Temps », Paris, Gallimard, octobre 1957.

(1) Éditions de la Table Ronde.

L'AVENIR DU SYNDICALISME

par JEAN AUBRY

Depuis son premier ouvrage sur le syndicalisme allemand M. Goetz-Girey n'a cessé d'apporter, dans ses cours ou dans divers livres, une contribution précieuse et originale à la connaissance d'un domaine moins exploré qu'il ne semblerait à première vue. Il en est du syndicalisme comme des réalités trop quotidiennement fréquentées pour être saisies dans leur signification profonde et leur lente transformation. Ce n'est pas le moindre mérite de Goetz-Girey d'avoir su traiter avec objectivité et sérénité un sujet passionnel s'il en fut.

Infatigable, il vient, dans deux articles récents (1), d'ouvrir un chapitre supplémentaire dans la découverte de ce monde mal connu. Ces perspectives neuves présentent un vif intérêt sur le double plan de la méthode et de l'analyse du malaise syndical actuel.

Conformément aux plus récentes tendances de la science économique, Goetz-Girey n'entend pas se contenter d'accueillir telle quelle l'acception traditionnelle du mot « syndicat ». Sous le terme abstrait, il cherche à retrouver une réalité moins simplifiée. Qu'y a-t-il, en effet, de commun entre des institutions aussi différentes que les syndicats soviétiques, ceux des pays sous-développés et ceux des grandes nations industrielles ?

Les premiers sont totalement intégrés au système politique et ne constituent qu'un « appareil de l'État soviétique dirigé par le parti communiste ». Dans les pays neufs, le plus souvent, création et contrôle du syndicalisme sont le fait des gouvernements. Au sein du monde libre enfin, un examen un peu approfondi révèle l'existence, d'un pays à l'autre, de types très disparates d'organisation syndicale.

Les économistes ont appris aujourd'hui à se méfier du piège que constitue en permanence, dans un monde en

pleine évolution, l'usage d'un vocabulaire figé pour obtenir la maîtrise, fût-elle purement intellectuelle, d'une réalité fluide.

Dans un autre domaine, Goetz-Girey tente audacieusement d'utiliser pour l'étude du comportement syndical les méthodes statistiques et mathématiques dont l'emploi a si rapidement progressé dans toutes les sciences sociales au cours des dernières années, et singulièrement en économie politique.

L'auteur a eu l'idée ingénieuse d'établir une statistique des votes « pour », « contre » et « abstention » émis par les divers syndicats ou associations représentés au sein du Conseil Économique actuel. Il devient alors possible de dégager pour un de ces syndicats par rapport à chacun des autres groupes d'intérêts siégeant au Conseil des coefficients de « coopération », « d'antagonisme » et « d'indifférence » en rapportant au nombre total des scrutins celui des scrutins où les votes en cause ont concouru, divergés du « pour » au « contre » ou seulement du « pour » ou « contre » à l'abstention.

Ainsi peut être amorcée une « étude quantitative de la distance sociale » entre les groupes. Sans doute, la série des années 1953 à 1956 sur lesquelles porte l'enquête est-elle un peu courte pour dégager les conclusions entièrement valables. Des variations parfois importantes d'une année à l'autre mériteraient d'être expliquées. Dès maintenant, toutefois, il semble possible d'affirmer, sur la base des chiffres rassemblés, que le groupe patronal est, au Conseil Économique, à la fois le plus uni et le plus « attractif ».

Il faut souhaiter qu'avec la prudence et le discernement qui s'imposent dans un tel domaine d'autres recherches analogues soient entreprises et prolongent la voie qui vient d'être si heureusement ouverte.

Quoi qu'il en soit, l'enquête très partielle à laquelle s'est livré Goetz-Girey ramène une fois de plus à la crise du syndicalisme en France. Les caractéristiques singulières que celui-ci présente, par rapport à d'autres nations de régime politique et économique comparable, peuvent permettre de découvrir les raisons profondes du malaise actuel.

Alors que la tendance au monopole de fait l'emporte de plus en plus, depuis longtemps en Grande-Bretagne et dans les pays scandinaves, depuis la dernière guerre en Allemagne et aux États-Unis, la France sera bientôt, avec l'Italie, « le seul grand pays industriel où coexis-

tent plusieurs centrales syndicales ». L'auteur note à ce propos que « le pluralisme universellement loué et proclamé en doctrine ne l'emporte que dans les pays à fort clivage religieux et dans ceux où la centrale syndicale la plus forte reste soumise au communisme ».

Autre originalité française : le déclin des effectifs syndicaux. Sans doute, faut-il voir dans ce phénomène en opposition avec toutes les autres expériences étrangères la conséquence du manque d'homogénéité des structures économiques et sociologiques de notre pays. Malgré la remarquable expansion de l'après-guerre, de nombreux secteurs d'activités (agriculture, artisanat, etc.) continuent de marcher à un autre rythme et demeurent imperméables au syndicalisme. Cependant que les fonctionnaires, les cadres ou les employés, manifestent une très nette prédilection pour l'autonomie.

Goetz-Girey se borne à poser des questions, son article ne visant qu'à dresser le catalogue des problèmes à résoudre.

Les plus actuels, les plus difficiles aussi, concernent l'avenir du syndicalisme et la manière dont il concevra son rôle au sein d'un système où les relations entre État, entreprises et syndicats s'enchevêtrent de plus en plus. L'action de l'un des éléments réagit directement sur l'ensemble. Dès lors la mentalité des syndicats ne devient-elle pas « une mentalité globale », prenant conscience désormais de tous les aspects — technologiques, économiques, politiques — du problème social ?

Nous saurons bientôt si l'ère de difficultés économiques et financières qui commence doit accélérer ou retarder une évolution de si grande portée. Il serait temps de s'apercevoir que peu de questions, parmi toutes celles qui nous assaillent aujourd'hui, revêtent semblable importance pour notre avenir.

DESSINS ET PHOTOS

COUVERTURE : photos Intercontinentale.
COULOIRS ET COULISSES : photos J.-P. Charbonnier, M. Desjardins.
LES TRAVAUX ET LES JOURS : photos Associated Press, Intercontinentale, A. D. P., J.-P. Charbonnier et H. Cartier-Bresson.
QUESTIONS D'AUJOURD'HUI I : photos H. Cartier-Bresson et J.-P. Charbonnier.
QUESTIONS D'AUJOURD'HUI II : dessins d'André Bellard.
AU FORUM : photos Intercontinentale, Keystone, A. G. I. P., A. D. P.
SAGANISME : photos Reporters Associés et Dudognon.
ARTS : photos Galerie Charpentier, Pic et Melcher.
NOTES DE LECTURE : photos Michel Desjardins.

Tous les ouvrages analysés ou non dans cette revue, ainsi que tous les disques, peuvent vous être fournis sans frais supplémentaires par le service bibliographique de « France-Forum ».

(Port et emballage gratuits.)

Écrire au service bibliographique de « France-Forum » :
24 bis, Bd Saint-Germain, Paris-V^e.

LA VÉRITÉ EST-ELLE AU CENTRE ?

par Étienne BORNE

LE centre n'a pas bonne presse auprès des grands esprits qui ont ordinairement plus de goût pour l'un ou l'autre des extrêmes. Quel écrivain de renom et d'éclat a jamais accepté de chercher sa couleur dans le milieu si terne et si gris de l'arc-en-ciel politique ? Le centre est le marais, synonyme d'eaux dormantes et d'enlèvement, le lieu de la prudence prosaïque, de la résignation, du compromis. La jeunesse et l'imagination, le génie et la passion, Balzac ou Victor Hugo, Barrès ou Romain Rolland se situent traditionnellement hors du centre, loin vers la gauche ou vers la droite, et un Péguy n'a pas assez de sarcasmes contre ce qu'il appelle « l'orléanisme », ce système de juste milieu qui camoufle sous des doubles refus — ni réaction, ni révolution — toutes les démissions de l'esprit. Faut-il en conclure que la démocratie est brouillée avec la grandeur ; ou qu'inversement les penseurs soucieux de large vérité doctrinale se condamnent à ne point comprendre les plus constantes nécessités de la politique ?

L'UNE et l'autre affirmations paraissent également précipitées. Il est bien difficile d'attaquer ou de défendre le centre, car, à parler avec une rigueur même élémentaire, le centre n'existe pas, et la querelle n'a pas d'objet. Le centre n'est qu'une ligne de partage, imaginaire ou abstraite, sans épaisseur et parfaitement inhabitable pour des êtres concrets qui occupent comme on sait les trois dimensions de l'espace. L'existence humaine, privée ou historique, est toujours sollicitée par les contraires, et il n'y a pas de milieu entre résister ou consentir, risquer ou conserver, bref entre la gauche ou la droite. Ce que, pour les commodités de la classification ou du récit, on nomme le centre est toujours ou une droite modérée ou une gauche libérale. Un homme, un parti, une tradition sociale et politique peuvent être à la fois à droite et à gauche suivant le problème affronté ou selon la conjoncture traversée, mais ne sauraient jamais s'établir dans ce lieu indéterminé et introuvable que serait le centre.

EN outre, ce centre qui n'est nulle part est aussi bien partout, si on accepte de penser démocratiquement la réalité politique. Une extrême droite et une extrême gauche qui se font une conception manichéenne de l'histoire et poursuivent par la confiscation de l'État l'écrasement total, physique et moral, de l'adversaire, s'excluent seules de ce centre où se trouvent au contraire la droite et la gauche authentiques ; ainsi extrême droite et extrême gauche se placent du même coup hors de la pensée et de l'action démocratiques. Il n'est pas de problème politique objectivement posé qui ne provoque un partage de l'esprit, raisons contre raisons, et par conséquent la contradiction d'une droite et d'une gauche. L'homme de droite et l'homme de gauche forment ensemble le centre dès que chacun reconnaît la nécessité de son contraire. Et en ce sens la vérité démocratique siège au centre par la dialectique vivante qui oppose et unit la droite et la gauche. Relativité fondamentale que ne peuvent pas comprendre les métaphysiciens, eux qui cherchent l'absolu dans la politique et y trouvent une vérité tout entière de gauche ou tout entière de droite, qui se prête davantage aux grands éclats prophétiques et poétiques, mais qui serait la mort de la démocratie.

L'IDÉAL de la vie politique se montre plutôt dans l'alternance au pouvoir d'une droite et d'une gauche. Et le gouvernement du centre ne peut être, comme dit M. Gaillard, que de « défense républicaine » lorsque le poids des extrémismes devient un danger majeur pour le régime lui-même. Il faut alors pour que l'entreprise réussisse une rupture sans repentance possible de la droite avec l'extrême droite, de la gauche avec l'extrême gauche, et que par exemple les indépendants sachent résister à la démagogie poujadiste et les socialistes à la surenchère communiste. Acte de foi dans la vertu de deux cents parlementaires et dont dépend la carrière de M. Félix Gaillard.